

LE PASSE DU GOUVERNEMENT MEIGHEN EST UNE TRAHISON A LA CONFIANCE DU PEUPLE

Le peuple n'avait pas l'intention en 1917 d'élire M. Meighen premier ministre, déclare l'hon. W. L. Mackenzie King. — Le gouvernement cherche de nouveau à voler l'élection comme en 1917

AUCUNE INDUSTRIE LEGITIME NE SERA LESEE

Mais si nous constatons que des industries profitent du tarif pour former des combines ou des trusts, alors nous mettrons fin à ce cumul des fortunes aux dépens du peuple

(Dépêche de la Presse Associée)
Brantford, Ontario, 24. — La vraie question qui se pose dans cette campagne n'est ni la protection, ni le tarif. C'est de savoir si durant les cinq prochaines années, nous aurons la politique libérale pour administrer le pays, ou si nous aurons le parti conservateur. C'est ce qu'a déclaré l'hon. W. L. Mackenzie King, chef du parti libéral, à deux nombreux auditoires hier soir. M. King était accompagné de son fils, Charles, ancien secrétaire d'Etat dans l'administration Laurier, et de M. W. G. Raymond, candidat libéral dans Brantford. Des auditoires comblés ont acclamé l'hon. King à ses deux réunions tenues hier soir. Près de 2,000 personnes remplissaient la Grand Opera House et plus de 1,000 personnes assistaient à l'assemblée additionnelle qui fut tenue à Victoria Hall. Durant l'après-midi, M. King adressa la parole devant plus de six cents électeurs à Burlington, comté de Halton, où le porte-étendard libéral, M. W. F. Fisher, adressa la parole. M. King accusa le premier ministre Meighen de tenter d'embrouiller la discussion avec son tarif bien que les questions qui intéressent le peuple n'aient pas été discutées depuis dix ans. Le peuple n'avait pas hâte d'élire M. Meighen premier ministre, en 1917, dit M. King, et maintenant le gouvernement doit répondre à la discussion de son passé, qui a été une trahison à la confiance publique. M. King accusa le premier ministre d'avoir usurpé le pouvoir et déclara que le gouvernement avait préféré une élection à une défaite à la Chambre. Le chef libéral déclara que M. Meighen avait violé le plus sacré des engagements qui aient été donnés au peuple et c'est pour cela qu'il sera condamné. L'acquisition par le gouvernement et l'administration des chemins de fer nationaux fut critiquée ainsi que l'attitude du gouvernement au sujet des élections à donner au parlement. L'ordre des chemins de fer, les bureaux des directeurs des chemins de fer nationaux à des compagnies dont les directeurs sont aussi directeurs des chemins de fer nationaux fut aussi condamné. La protection est une des questions de cette campagne, dit M. King, mais il est question de savoir si le public ou ces compagnies seront protégées. La démission de James Murdock du tribunal du commerce et sa récente acceptation de la nomination libérale sont des preuves, déclara M. King, que M. Murdock a vu qu'il y avait des abus à combattre et qu'il savait qu'aucun groupe seul ne pouvait espérer remporter la lutte. "La tenue à la hausse du prix du sucre l'an dernier, déclara M. King, a démontré l'une des influences cachées derrière le gouvernement Meighen. Une autre preuve c'est l'acceptation des billets à ordre de grosses compagnies pour le paiement de leurs taxes. Le chef libéral déclara que le tarif n'était qu'une question. La révision du tarif est une question réelle. Et cette révision aurait dû suivre la tournée de la commission du tarif dans le pays. Mais le gouvernement craignait d'annoncer une révision d'un côté ou de l'autre. Si le tarif était la seule question qui intéresse le peuple, pourquoi sir Henry Drayton ou quelqu'un de ses collègues, n'aurait-il pas fait une déclaration sur les décisions de la commission, déclara M. King. Faisant allusion au sénateur Robertson, le chef libéral déclara que lorsque le parti libéral sera au pouvoir, il y aura un ministre du travail qui s'occupera de la Chambre des Communes et qui pourra parler au nom des ouvriers au lieu de faire des attaques de la position sur où il se trouve. Parant du tarif libéral, M. King déclara que personne ne savait si le tarif était pour monter ou baisser avec M. Meighen. Les libéraux réviseront le tarif en le diminuant dans l'intérêt de tous et non seulement au profit des intérêts riches et puissants. Les questions tarifaires posées par le premier ministre dans son discours de lundi, requrent une réponse de M. King. Le programme libéral de 1919, déclara le chef libéral, sera suivi comme on le ferait d'une carte, à la

LE PRESIDENT MILLERAND ET LE CANADA

(Cable de la Presse Associée)
Paris, 24. — Après le conseil du cabinet aujourd'hui, le président Millerand a donné une entrevue à M. Naggier, ambassadeur général français au Canada. Le président Millerand a montré un grand intérêt à la déclaration de M. Naggier. Ce dernier a relaté l'état encourageant des relations franco-canadiennes et les méthodes par lesquelles il se propose de les maintenir et de les développer. M. Naggier doit s'embarquer pour le Canada le 5 décembre, à bord du paquebot "Paris".

PERTES DES RECENTS DESORDRES

Elles sont de trente-six tués et de cent cinquante blessés

REUNION CHEZ GANDHI

(Cable de la Presse Associée)
Bombay, 24. — Les pertes enregistrées durant les récents troubles à Bombay, Indes, ne chiffrent d'après le correspondant de l'Agence Reuter, à Bombay, à trente-six tués, dont deux Européens et 150 blessés qui sont à l'hôpital. La situation devient normale, ajoute le correspondant. Le 17 novembre, à l'occasion d'une procession qui escortait le prince de Galles, dans Bombay, d'après un câblagramme de l'Agence Reuter, de graves désordres se produisirent dans le quartier hindou, attribué par les autorités à l'agitation des partisans de Mahatma Gandhi. Il y eut plusieurs morts, mais la procession ne fut pas affectée. Un câblagramme de l'Agence Reuter de Bombay, en date du 21 novembre, mandait que des émeutes avaient eu lieu durant la journée, que deux temples paraisaient être brûlés et plusieurs autres atteints. Des coups de feu auraient été tirés, mais personne blessé. L'ordre fut rétabli avant la nuit et les conseils de Gandhi produisirent leur effet. Un message de Bombay au London Morning Post, le 22 novembre, mandait que William F. Doherty, mécanicien américain, avait été tué durant les émeutes de la semaine dernière à Bombay. Il fut grièvement blessé par des balles jetées par les émeutiers, d'après le vendredi du jour. GANDHI CESE SON JEUNE Bombay, 24. — A une réunion de représentants de différentes sociétés tenue à la résidence de Mahatma Gandhi, chef des non-coopérationnistes, pour discuter des mesures propres à maintenir la paix, Gandhi a déclaré que les Hindous et les Musulmans étaient les premiers responsables des troubles, vu qu'il leur incombait de protéger les minorités. Gandhi a déclaré que les désordres étaient finis et qu'ils termineraient son jeune, mais qu'ils commencent de nouveau, il s'imposait un jeune encore plus sévère, à peine de mourir.

LES FINANCES DE LA FRANCE

Le Palais Bourbon donne un vote de confiance au gouvernement

RECOMMANDATIONS

(Cable de la Presse Associée)
Paris, 24. — La Chambre des Députés a, ce soir, par un scrutin de 347 voix contre 180, appuyé le programme financier du gouvernement. La discussion de la situation financière commença le 8 novembre et le vote fut pris ce soir par la levée des mains, ce qui a empêché plusieurs discours sur une douzaine de motions placées devant la Chambre. La motion, précisée, choisie par le gouvernement comme exprimant le sens des vœux et qui a obtenu le vote de confiance demandait au gouvernement de veiller à la stricte exécution des engagements de l'Allemagne, de prendre toutes les mesures nécessaires à l'étranger pour la préservation des garanties touchant les revendications de la France et de ne pas demander de nouvelle taxe avant que les résultats maxima aient été obtenus des taxes actuelles. Elle demandait aussi au gouvernement d'éviter toute mesure tendant à augmenter la circulation du papier-monnaie, de limiter les dépenses publiques en autant que possible, de réduire le nombre des fonctionnaires de l'Etat progressivement au nombre de 1914 et de développer la France et ses colonies économiquement dans le but de transformer le plus rapidement possible ou de réorganiser les monopoles de l'Etat.

La Chambre a décidé de siéger tous les jours, excepté le samedi, pour la discussion du budget, réservant trois séances du matin par semaine pour la loi des loyers. Le budget, a-t-on dit, se passera probablement par les deux Chambres avant la fin de décembre, autrement il faudrait adopter des subsides temporaires. Le rapporteur du budget a, ce soir, rappelé à la Chambre, que ce dernier cas coûterait à la Chambre 200,000,000 de francs de plus par mois.

L'ORDRE DE LA COM. DES CHEMINS DE FER

Les compagnies doivent afficher des tarifs en vigueur le 1er décembre

(Dépêche de la Presse Associée)
Ottawa, 24. — La commission des chemins de fer a aujourd'hui publié un ordre formel réduisant les taux de fret sur les chemins de fer conformément à la déclaration préliminaire déjà publiée. L'ordre avertit les compagnies de chemins de fer d'afficher des tarifs, en vigueur le 1er décembre, assurant les réductions suivantes dans les taux sur les produits alimentaires et les taux sur le charbon, la pierre concassée, le sable et le gravier de la façon suivante : 1.— Dans le territoire à l'est de Westford, Port William et Port Arthur, Ontario, inclusivement, taux basés sur 25 pour cent au-dessus des taux en vigueur avant le 13 septembre 1920. 2.— Dans le territoire à l'ouest de Port Arthur, Port William et Westford, Ontario, inclusivement, taux basés sur 20 pour cent au-dessus des taux en vigueur le 13 septembre 1920. 3.— Les taux sur les envois entre est et ouest sont sujets aux pourcentages mentionnés pour l'est et l'ouest respectivement. 4.— Des différenciations reconnues dans les taux sur les aliments seront conservées en autant que possible. 5.— Les taux transcontinentaux sur les aliments seront basés sur une augmentation de 23.3 pour cent sur les taux en vigueur avant le 13 septembre 1920. 6.— Les taux pour les wagons-dortoirs et salons seront réduits à la base de 25 pour cent sur les taux en vigueur avant le 13 septembre 1920. 7.— Pourvu qu'aucuns taux à présent en vigueur ne soient augmentés par les stipulations de cet ordre général. Il est de plus ordonné que l'ordre ne s'appliquera pas à un barème minimum établi par arrêté ministériel ni aux taux de garage et aux charges pour services spéciaux tels que grains de meunerie en transit, arrêt, surestimation et pesage.

NOUVELLES MONDIALES

ANGLETERRE

La conférence irlandaise tiendra à sa fin, l'Ulster et les Sinn Féiniers tenant chacun à leurs revendications. — Lord Curzon donne des avertissements à la France.

IRLANDE

La délégation irlandaise à Londres a été reçue à Dublin par le comte de Valera. — Le nombre des morts causés par les émeutes est de vingt-cinq.

ITALIE

Le Vatican serait prêt à renouer les relations avec le gouvernement italien.

ETATS-UNIS

La Chine serait prête à quitter la conférence de Washington si l'interprétation anglaise de l'autonomie de la Chine est approuvée par la conférence.

CANADA

Le passé du gouvernement Meighen est une trahison à la confiance du peuple, déclare l'hon. W. L. Mackenzie King, à deux réunions tenues à Brantford. Le premier ministre Meighen a déclaré dans le drapeau pour faire appel aux femmes.

LA RECEPTION DE QUEBEC A FOCH

(Dépêche de la Presse Associée)
Québec, 24. — On est à rédiger le programme de la visite du maréchal Foch dans la vieille capitale, le 12 décembre prochain. Il y aura réception officielle par le gouvernement provincial aux édifices du parlement, probablement dans la salle du Conseil législatif. Ce sera peut-être aussi un déjeuner ou un banquet au café parlementaire. Un banquet sera offert au généralissime à Spencerwood et la ville de Québec lui fera une réception populaire. Le maréchal visitera l'Université Laval et, si possible, Ste-Anne de Beaupré.

PAS D'ACCLAMATION DANS WEST HASTINGS

Il n'y a pas par conséquent aucun député élu dans toute la Puissance

REJET NON MOTIVE

(Dépêche de la Presse Associée)
Ottawa, 24. — Il n'y a pas d'acclamation dans West Hastings, Ontario, comme on l'a d'abord rapporté. Il y aura par conséquent lutte dans tous les comtés du pays. Le colonel Biggar, officier-rapporteur en chef, a publié le communiqué suivant : "La difficulté créée par le rejet de la présentation de A. D. McIntosh, candidat progressiste dans West Hastings, a été éclaircie et l'élection aura lieu dans ce district. "L'officier-rapporteur a averti que l'action qu'il avait prise était erronée et a reçu instruction de tenir l'élection. Il paraît que M. McIntosh a assisté à la nomination avec deux témoins et a signé son consentement en la présence non seulement de l'officier-rapporteur, mais de deux témoins. "Un des témoins assista à la signature de M. McIntosh et l'autre a signé et assermenté l'affidavit devant l'officier-rapporteur. Sur ce, l'officier-rapporteur prit le bulletin de présentation et le déposa dans le coffre légal. C'était un peu avant deux heures, à laquelle l'officier-rapporteur refusa de se baser sur le bulletin de présentation et déclara M. E. Gus. Porter, élu, bien que ce dernier ait averti l'officier électoral en chef que non seulement il n'avait pas fait d'objection à l'irrégularité du bulletin de présentation de M. McIntosh, mais qu'il avait demandé que l'élection se continue.

CURZON FAIT LA LEÇON A LA FRANCE

Il s'objecte à la position privilégiée de la France à Washington

L'ALLEMAGNE

La sécurité de la France repose dans la confiance du monde

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 24. — L'un des avertissements les plus ouverts qui aient été adressés par le ministre des affaires étrangères d'une nation à une autre nation amie a été prononcé publiquement aujourd'hui à un lunch du marquis Curzon de Kedleston à la France. Le ministre des affaires étrangères anglais a déclaré que si la France suivait une politique isolée et individuelle elle ne ferait à la longue aucun bien à l'Allemagne et ne réussirait pas à se protéger. C'était un avertissement donné, si on peut dire, en termes plus clairs que le discours prononcé par le premier ministre Lloyd George, en mai dernier, lorsque la France se préparait à occuper les villes allemandes de la Ruhr et qui créa une si grande sensation. Le discours de lord Curzon avait comme thème la conférence de Washington, mais il était clair que c'était une allusion à l'attitude de la France vis-à-vis du désarmement. Il s'appliquait avec autant de force à la politique française dans le Proche-Orient. "La paix ne règnera jamais, dit lord Curzon, si quelque puissance cherche à gagner une marche sur une autre et à conclure un accord de son propre compte". Le ministre des affaires étrangères anglais a déclaré que la France ne peut pas se permettre de se désarmer, car la sécurité n'est pas dans la confiance du monde ; il a averti la France que sa politique de revanche contre l'Allemagne ne pourrait réussir et qu'elle ne pourrait par son action isolée frustrer le travail des nations à Washington. Le discours du dédit ne prit pas plus d'une demi-heure mais qu'il était rempli de déclarations frappantes, se faisait remarquer par l'affirmation que l'Allemagne devait rentrer dans le comité des nations et par l'énonciation des devoirs de la Grande-Bretagne dans le nouveau qui a succédé à la guerre. Faisant allusion aux nouvelles nations en conflit qui ont surgi des cendres de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Turquie, lord Curzon dit : "Nous, en qualité d'une des grandes puissances, sommes grandement responsables de la création de ces nouvelles nations. Par conséquent il nous appar-

MENACE DE SCHISME A WASHINGTON

Les délégués chinois seraient prêts à quitter la conférence

LE SENS ANGLAIS

Ce serait ni plus ni moins que l'internationalisation de la Chine

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 24. — Les négociations d'Extrême-Orient, compliquées par un désaccord sur la portée des quatre principes généraux déjà adoptés, deviendra la question brûlante de la conférence des armements lorsqu'elle reprendra son travail demain après le conseil. Il était difficile de dire ce soir combien cette divergence de vue était prononcée mais les Chinois en particulier semblaient la regarder comme un obstacle fondamental à un accord complet touchant le statut de la Chine. Quelques membres de la délégation chinoise sont même allés jusqu'à dire qu'ils ne leur restait qu'à se retirer de la conférence si l'internationalisation n'est approuvée par les puissances. L'opinion des délégués des autres nations tendait à indiquer que la question serait manœuvrée de telle façon à empêcher cette impasse pour le moment du moins. On a fait remarquer que les opinions des Chinois s'efforceraient d'être avancées par un membre de la délégation anglaise en dehors de la conférence et n'ont pas obtenu l'approbation formelle de la délégation anglaise. Ces opinions sont que la politique de libre entrée en Chine telle que définie par les quatre principes comprend l'acceptation par la Chine du consortium et de l'exploitation en commun des concessions de chemins de fer, combine qui de l'avis des Chinois signifierait presque l'internationalisation de la Chine. Il n'était pas certain ce soir que le sujet serait discuté par les neuf délégations à leur réunion de demain au comité plénier d'Extrême-Orient. Pour leur part, les Chinois seraient sous l'impression qu'il ne leur appartenait pas de soulever le point vu que les opinions attribuées aux Anglais n'ont pas été exprimées officiellement au comité d'Extrême-Orient. La position des autres délégations est à peu près semblable et il est possible que le désaccord reste tacite en attendant les événements. Le sujet de la discussion de demain sera l'abolition du système de l'extraterritorialité en vertu duquel les puissances étrangères ont établi leurs propres tribunaux en Chine pour juger leurs propres sujets. Toutes les nations représentées ici ont indiqué leur "intérêt sympathique" à la Chine.

Quelques délégués s'attendent à voir arriver demain les questions de Chantong et de la Mandchourie du Sud, ce qui mettrait les délégués face à face avec quelques-unes des questions les plus compliquées de toutes les négociations. Pendant ce temps, les experts n'ont pas continué leur travail sur les détails du plan de réduction armementaire et les négociations des armements de terre attendront que les questions plus pressantes aient été tranchées. Des sous-comités seront organisés pour commencer une enquête sur des sujets accessoires comme les aéronaves, les gaz asphyxiants et les règles de la guerre et si un plan de limitation des armements de terre est élaboré ce sera plus tard.

L'ITINERAIRE DE L'AMIRAL BEATTY

Il commencera sa visite par Ottawa et arrivera à Montréal dimanche

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 24. — Le programme complet de la visite du comte Beatty au Canada a été annoncé par le colonel Ernest Chambers, huissier de la Verge Noire. L'amiral visitera Ottawa, Montréal, Toronto et Hamilton. Il passera une journée dans les trois premières villes et quelques heures seulement à Hamilton. L'amiral Beatty, accompagné de Lady Beatty, arrivera à Ottawa samedi matin. Il sera reçu par sir James Lloyd George, les ministres, les juges de la Cour Suprême, le maire Piant, etc. Il inspectera une parade de vétérans et parlera le midi au Canadian Club. Il sera l'hôte des vétérans dans l'après-midi et le soir de Rideau Hall. Lord Beatty partira dimanche matin pour Montréal où il sera reçu à 10 heures par l'hon. C. C. Baillanlyne, ministre de la Marine. Avant d'assister au service à la Cathédrale Christ Church, il sera présenté aux sénateurs de la ville. A midi il sera l'hôte du Canadian Club et durant l'après-midi il se rendra à la bibliothèque Municipale pour signer le registre. Dans la soirée il sera l'hôte de M. Baillanlyne au Mount Royal Hotel. L'amiral arrivera à Toronto à 8 heures lundi matin. Il sera reçu par sir Edward Kemp, sir Henry Drayton et l'hon. Edmund Bristol, au nom du gouvernement et par le maire Church au nom de la ville. Il sera l'hôte du lieutenant-gouverneur dans la matinée, du Canadian Club, le midi, il visitera la ville dans l'après-midi et partira pour Hamilton à 6 heures 15. La bienvue lui sera souhaitée par le major-général Mewburn. Il partira pour New-York à 9 heures 30.

FIN PROCHAINE DE LA CONFERENCE

Les Sinn Féiniers rejettent l'allégeance et l'Ulster veut l'autonomie

GRIFFITH A DUBLIN

Lloyd George doit conférer avec sir James Craig ce matin

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 24. — M. Lloyd George, qui, probablement, sera accompagné du lord chancelier, Birkenhead, doit rencontrer sir James Craig, demain matin, pour tenter peut-être le dernier effort pour persuader au premier ministre de l'Ulster de discuter des changements destinés à protéger les intérêts de l'Ulster, au projet de parlement central pour l'Irlande que les délégués du nord ont refusé jusqu'ici de considérer. Arthur Griffith, chef de la délégation sinn féin, pour la première fois depuis l'ouverture de la conférence irlandaise, s'est rendu à Dublin ce soir, pour consulter Eamon de Valera, président de la république d'Irlande. M. Griffith était accompagné de Michael Collins, Georges Cavan, Duffy et Robert C. Barton, ses collègues. Cette visite à Dublin aurait résulté des discussions des jours derniers entre les Sinn Féiniers et les membres du cabinet anglais, durant lesquelles M. Griffith et ses collègues auraient établi clairement qu'ils ne pouvaient prêter serment d'allégeance à la Couronne britannique, les lettres de conception d'association avec les Etats de l'empire britannique étant un traité, comme dans le cas des puissances étrangères. Les journaux anglais ont cru que M. Lloyd George avait reçu l'assurance des délégués sinn féiniers que comme prix du consentement de l'Ulster à un parlement central les Sinn Féiniers consentiraient à prêter serment d'allégeance à la Couronne. On sait maintenant définitivement qu'une assurance de cette nature n'a été donnée et que les lettres de M. Lloyd George à sir James Craig, dans lesquelles il a déclaré que la même que celle adoptée par M. de Valera et affirmée dans ses déclarations faites à Mansion House, Dublin. Les négociations avec les Sinn Féiniers ont eu pour but de trouver quelque moyen constitutionnel pour réconcilier cette divergence mais avec peu d'espoir de succès. Aucun accord avec les Sinn Féiniers qui ne comprendrait pas l'allégeance à la Couronne britannique ne recevrait, de l'avis des cercles ministériels, que très peu d'appui de la part des partis en Angleterre. Par conséquent, ceux qui sont bien informés prédisent la fin prochaine de la conférence. Mardi, le premier ministre de l'Ulster présentera à son parlement les raisons avancées par le premier ministre Lloyd George pour faire consentir l'Ulster à traiter avec les Sinn Féiniers.

25 MORTS A BELFAST

Belfast, 24. — Deux personnes ont été tuées et huit blessées par l'explosion d'une bombe dans un tramway rempli d'ouvriers des chantiers maritimes, avenue Royale, ce soir. La journée a été assez calme. Ce soir, deux autres tramways ont été atteints avec des bombes. Trois personnes ont été tuées et plusieurs grièvement blessées. Ces attentats portent le nombre des morts à vingt-cinq depuis le commencement des désordres. Un des attentats ce soir a eu lieu sur l'avenue Royale, l'autre sur la rue Corporation. Les deux tramways étaient remplis d'ouvriers des chantiers maritimes. Un homme que l'on croit l'auteur de l'attentat commis sur l'avenue Royale a été arrêté par les troupes, mais il a protesté de son innocence. La foule a fait des efforts désespérés pour le lyncher. Cinq coups de feu ont été tirés sur le magasin de spiritueux O'Kelly, rue Ohio, ce soir. Le propriétaire et un client ont été tués.

Jubilé de diamant de Mgr MacDonald

(Dépêche de la Presse Associée)
Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, 24. — Mgr Dugald MacDonald, curé de Tignish, a célébré son jubilé de diamant, mardi.

ON EN CROYAIT ENCORE UN AU FOND DE L'EAU

(Dépêche de la Presse Associée)
St-Jean, N.B., 24. — Un peu d'inquiétude était entretenue au sujet du "Canadian Vindicator", de la marine canadienne, le navire qui avait disparu en 1917. On avait cru qu'il avait été englouti par un sous-marin allemand et qu'il n'était pas encore remonté à la surface. Mais un sous-marin allemand a été repéré dans la région, et on a cru qu'il avait été poussé hors de sa route par le vent et qu'il n'arriverait pas ici avant dimanche matin. Il est près des Bermudes.

LE VATICAN ET L'ITALIE

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 24. — Une dépêche de Rome de l'Agence de nouvelles Centrale mande que le journal "Tempo" publie une interview du cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat du Pape. Le cardinal aurait déclaré que le Pape Benoît était prêt à une réconciliation avec l'Italie. Les relations entre le Saint-Siège et le gouvernement italien furent rompues en 1870 lorsque les Etats du Pape furent abolis par le gouvernement italien et Rome proclamée capitale du royaume d'Italie.

Deux messages de Foch aux Américains

(Dépêche de la Presse Associée)
Harrisburg, Pennsylvanie, 24. — Le maréchal Foch a adressé un message à la Légion Américaine, à l'occasion du Jour d'Action de Grâce à son arrivée à Harrisburg, aujourd'hui. Le maréchal disait qu'il s'adressait au peuple américain dans ses prières de reconnaissance. Le maréchal a également envoyé un message aux invalides américains.

**Les ventes les plus considérables
de notre histoire — et de beaucoup!**

106-46

Le Canada

MONTREAL, Vendredi 25 Novembre 1921.

Qui est responsable de la dette de guerre?

Toute la population de ce pays est responsable, dans une certaine mesure, pour la dette de guerre, car, tous, nous avons voulu que le Canada participât à cette guerre et aidât dans la mesure de ses moyens les alliés.

Le chef nationaliste, Monsieur Bourassa lui-même, a accepté sa part de responsabilité puisque, dès le 8 septembre 1914, il écrivait ce qui suit :

"Le Canada, nation anglo-française, liée à l'Angleterre et à la France par mille attaches ethniques, sociales, intellectuelles, économiques, A UN INTERET VITAL au maintien de la France et de l'Angleterre, de leur prestige, de leur puissance, de leur action mondiale."

Et il précisait :

"C'est donc son DEVOIR NATIONAL de contribuer, dans la mesure de ses forces et par les moyens qui lui sont propres, au triomphe et surtout à l'endurance des efforts combinés de la France et de l'Angleterre."

Sir Wilfrid Laurier, le mois précédent, avait déclaré, au nom du parti libéral, qu'il voterait les crédits demandés, qu'il ne discuterait pas, qu'il ne critiquerait pas, qu'il ne gênerait aucunement l'action du gouvernement durant la guerre; que s'il avait à redire ou à récriminer, il attendrait que la guerre fut finie.

Monsieur Bourassa, dans ce même article du 8 septembre, disait à peu près la même chose dans les termes suivants :

"Dans les crises nationales, le GOUVERNEMENT est le dépositaire de l'autorité", et "l'accord national exige l'ajournement des querelles de partis, des disputes acrimonieuses".

Le gouvernement a fait la guerre avec ses propres méthodes, suivant ses inclinations et ses lumières sans consulter l'opposition.

Lorsqu'il se présentait au parlement la dépense était déjà engagée et souvent faite au moyen d'emprunts aux banques. Il n'y avait qu'à payer et la majorité du gouvernement dans les deux Chambres était là, du reste, pour l'endosser.

Si Sir Wilfrid Laurier eût été encore au pouvoir, en 1914, il eût efficacement aidé les alliés mais avec ses propres moyens, ses propres méthodes et il n'eût pas mis le pays à deux doigts de sa perte.

Ce sont ceux-là qui l'ont renversé en 1911, — conservateurs et nationalistes, — qui portent la pleine responsabilité du régime néfaste Borden-Meighen.

Quelle sera la portée de l'élection prochaine?

M. Meighen demande au peuple du Dominion d'approuver son administration.

Il veut donc que nous lui disions qu'il a eu raison d'imposer au pays la conscription sans consulter le peuple et de faire une loi spéciale qui lui permettait de mettre dans les urnes électorales des milliers de bulletins de vote de gens qui n'avaient jamais mis le pied au Canada, comme, par exemple, les soldats recrutés aux Etats-Unis, de manière à garder le pouvoir en légalisant la fraude la plus gigantesque qui ait jamais été commise dans un pays civilisé.

M. Meighen, le fidèle Vendredi de Sir Robert Borden, a accepté la pleine responsabilité de l'administration dont il faisait partie, dès son premier discours à Sherbrooke, lors de l'ouverture de la campagne électorale.

La question à résoudre est très simplement posée : les électeurs vont-ils approuver ce coup de force de 1917?

S'ils élisent les candidats de M. Meighen, non seulement, ils approuveront son passé, mais ils l'autoriseront expressément à appliquer dans l'avenir les mêmes méthodes.

Tous les jours les dépêches nous annoncent que la révolte gronde aux Indes, dans cet immense empire de 300,000,000 d'habitants.

Si les électeurs maintiennent M. Meighen au pouvoir, ils lui donnent carte blanche pour lever des troupes au Canada sans consulter le peuple, et même au moyen d'une loi de conscription, pour les expédier aux Indes ou ailleurs.

Et le peuple n'aurait pas alors à lui reprocher son action puisqu'il aurait, de propos délibéré, approuvé par son vote, l'homme et ses méthodes.

Il n'y a pas à ergoter. C'est bien là la portée de l'élection prochaine.

Le seul parti du peuple

Plus nous avançons de la date des élections, plus on réalise que le parti libéral réunit le mieux les aspirations et les idéals de tout le peuple.

L'hon. M. King, son chef, a été reçu avec des ovations indescriptibles qui sont significatives des sentiments des masses envers le grand parti populaire qu'est le parti libéral.

Le groupe conservateur ne récoltera, le 6 décembre, que les débris d'un parti qui fut déjà grand mais qui n'a plus aujourd'hui même son nom, et le parti fermier, qui ne s'affiche que comme groupement de classe, présente trop de danger.

Dans la tourmente actuelle créée par la guerre, dans le brouhaha social d'aujourd'hui où l'on voit les classes jetées les unes contre les autres, les groupements politiques se forment pour des fins particulières à chacun d'eux, il est consolant de voir le parti libéral rester toujours le même vieux parti populaire, avec les mêmes idéals, les mêmes principes salutaires.

Nous avons déjà démontré que le parti libéral était assez vaste pour accueillir toutes les classes de la population; que sa politique répondait aux aspirations de chacune d'elles, qu'elle visait d'abord le progrès du pays, et la paix sociale.

C'est le parti des ouvriers aussi bien que des fermiers, son passé est là pour le prouver et les lois qui ornent nos statuts, durant son règne, montrent qu'il savait fonder les intérêts de chacun en un grand tout.

Au moment où l'on voit se dessiner un mouvement né du mécontentement qu'a causé l'administration néfaste et destructive des tories, le peuple se demande s'il ne vaut pas mieux placer sa confiance dans ce parti qui a fait ses preuves plutôt que de se lancer dans l'inconnu.

Le parti libéral est aujourd'hui ce qu'il était sous la direction de sir Wilfrid Laurier; le chef actuel est un disciple du grand chef disparu, sa politique est celle d'il y a dix ans alors que le parti tombait sur une question de principe.

Mais ce parti se relève plus fort que jamais, fort de la confiance populaire, fort de son passé, fort de ses traditions et de ses aspirations.

C'est le parti qui se présente aujourd'hui avec le plus de faveur auprès de l'électorat; ce sera, comme nous l'avons déjà dit, le parti du plus fort groupe, et c'est le parti auquel le peuple confiera une fois de plus ses destinées.

Le parti libéral sortira triomphant de la lutte, le 6 décembre prochain, et ce sera pour le meilleur des intérêts de tout le peuple, de tout le pays.

Propagande heureuse

Nous applaudissons à l'initiative que vient de prendre l'hon. M. Mitchell, ministre de la colonisation de Québec, de distribuer des calendriers instructifs à tous ceux qui sont intéressés dans l'industrie forestière.

Ces calendriers portent des dessins et photographies accompagnés de légendes montrant toute la nécessité de conserver notre domaine forestier si riche mais que, malheureusement, l'usage imprudent du feu diminue chaque année.

Des milliers de ces calendriers seront distribués dans toute la province, particulièrement dans les vastes régions forestières et ils seront un appel constant à la prudence.

C'est être bon patriote que d'aider à conserver nos forêts, source si féconde de richesse pour notre province et d'ouvrage pour nos ouvriers.

Suivons donc à la lettre les conseils que donneront ces calendriers, méditons-les en toute la sagesse et l'appel à la prudence, nous contribuerons ainsi à maintenir intact ce patrimoine si fécond et si prospère que sont nos forêts.

Cette initiative est très heureuse; elle sera un grand facteur de préservation de notre domaine forestier.

Nous avons là une autre preuve de l'esprit qui anime notre gouvernement provincial, esprit de conservation et d'économie, prudence et sagesse. Il faut le féliciter de cette propagande heureuse et effective.

Droit retrouvé

Le peuple retrouvera, le 6 décembre prochain, son droit sacré du vote que les tories lui ont volé délibérément en 1917.

Il ne fait de doute pour personne qu'il s'en saisira avec empressement pour condamner les auteurs du malaise indescriptible dans lequel nous nous débattons présentement.

En garde!

L'organisation conservatrice nous dit ce qu'il faut penser de ces prétendus candidats indépendants.

Ils ont été choisis pour combattre les candidats libéraux et de quelque nom qu'ils s'affublent, ils ont l'appui du parti Meighen. Tel est l'aveu de M. Arthur Lalonde, l'organisateur en chef de ce parti.

Le choix du Peuple

Le parti libéral a été de tous temps le parti du peuple; il a doté l'agriculture comme la classe ouvrière de législations généreuses et progressives.

La masse du peuple votera, à cette élection, pour les candidats libéraux malgré les soi-disants indépendants qui veulent exploiter les préjugés de classes comme les candidats Meighen exploitent le préjugé de races.

L'argent coule

Le parti national-libéral-conservateur, débris épars du parti de Cartier et des Macdonald, inonde la presse du pays d'une publicité aussi volumineuse que mensongère et insinuante.

Il est certain que la caisse électorale bleue regorge de fonds pour conduire une campagne aussi dispendieuse, mais le peuple sait d'où ils proviennent et il s'en souviendra, le 6 décembre prochain.

"Le plus court"

M. Barrette fait annoncer dans le "Devoir", qu'il se présente comme candidat indépendant "tout court" dans le comté de Berthier.

Il n'avait certainement pas besoin d'ajouter cette qualification; tous les électeurs savent que M. Barrette est "le plus court" de tous les candidats.

Le nouveau trésorier provincial

M. Nicol remplacera l'hon. Walter Mitchell

(De la "Tribune" de Sherbrooke): M. Jacob Nicol, C.R., de cette ville, doit être assermenté aujourd'hui comme trésorier de la province de Québec, succédant ainsi à l'hon. Walter Mitchell.

La nouvelle semi-officielle de cette importante nomination nous est parvenue hier et notre journal a été l'un des premiers à l'annoncer à ses lecteurs.

Disons tout de suite que l'honorable L.-A. Taschereau, a été très heureux dans le choix de son nouveau trésorier provincial. En effet, en appelant à la trésorerie de la province M. Jacob Nicol, avocat de cette ville, il vient de rendre justice à nos Cantons et à l'homme de mérite qu'est le nouveau ministre.

Das que la nouvelle fut lancée que l'hon. Walter Mitchell abandonnait le poste important de trésorier provincial pour entrer dans l'armée fédérale, le nom de M. Jacob Nicol fut tout de suite mis en vedette, et de partout, on applaudit à cette nomination probable. Tous les Cantons de l'Est furent unanimes à proclamer l'esprit de travail et la droiture de celui dont il est ici question. Aussi, depuis les quelques heures à peine que la nouvelle est confirmée, ne cesse-t-on pas à Sherbrooke, comme aussi par toute la province, de dire combien le premier ministre, l'hon. Taschereau, a été heureux dans son choix.

L'honorable Nicol, C.R., notre nouveau trésorier provincial, connaît admirablement bien les besoins de notre province. Depuis de longues années qu'il réside dans les Cantons de l'Est, il a travaillé sans relâche pour le progrès et l'avancement des nôtres et très vaste est le champ dans lequel il a eu en maintes circonstances à exercer son action féconde et bienveillante. En plus d'un défenseur émérite de la cause libérale, il est un homme qui a su gagner la confiance de tous les citoyens de Sherbrooke, de tous ses confrères dans le barreau et de tous ses compatriotes.

Une réunion du cabinet a ratifié le choix de l'hon. L.-A. Taschereau, et ce dernier a droit à des félicitations pour son esprit de justice, son esprit éclairé et son goût sûr.

L'honorable M. Nicol remplacera l'honorable M. Mitchell et nous avons toutes sortes de raisons pour croire qu'il continuera la bonne politique toute de travail et de sagesse de celui qui fait à l'heure actuelle une si vaillante lutte dans le comté de St-Antoine de Montréal.

Coincidence curieuse, le nouvel argentier du Québec a déjà été le secrétaire de feu l'honorable Duffy, ancien trésorier de la province. Cette position, on ne peut en douter, lui a donné une expérience qui ne peut que lui profiter dans sa future carrière politique qui promet d'être très fructueuse pour notre province. Etant d'ores et déjà initié à l'administration des affaires provinciales, M. Nicol ne tardera pas à devenir le trésorier modèle que l'hon. Taschereau a soupçonné en lui.

Quant au comté qui l'hérite député, car M. Nicol n'est pas encore député pour la bonne raison qu'il n'a jamais cherché à l'être, nous ne pouvons encore dire lequel il sera. Pour le moment, on en mentionne plusieurs dans lesquels le nouveau ministre a toutes les chances du monde d'être élu sinon par acclamation, du moins avec une très grosse majorité.

Ce qui importe, c'est que M. Nicol ait été nommé à ce beau poste et nous en sommes pour lui et pour nous tous très heureux.

C'est pourquoi, la "Tribune" profite de cette occasion pour féliciter chaleureusement le successeur de l'honorable M. Mitchell d'avoir été trouvé digne en tout point de remplir une si belle et si haute fonction.

CE QUE J'AI ENTENDU

(Pour le "Canada") Et ces causeurs échangeaient entre eux des idées ineffables.

L'un dit : Nos écrivains ne sont pas connus en France — alors à quoi bon ?

(C'est cela : il nous faudrait écrire pour la France qui, bien sûr, ne nous comprendrait pas puisque nous traitons des sujets canadiens.)

Un autre posa cette question : Serons-nous jamais connus en France ?

(Oui, sans doute, comme les écrivains suisses et belges dont se moquent les auteurs parisiens.)

Mais, observe un troisième, qui nous dira si nous avons des écrivains d'une certaine valeur ?

(Ah ! le candide bébé. Il lui faudrait des juges venus de l'autre monde pour lui fournir une opinion.)

Cet autre proclama : à quoi sert la Société Royale puisqu'elle ne fait rien ?

(Celui qui ne sait pas qu'il y a une pierre à tel endroit, affirme qu'il n'y a pas de pierre. La Société Royale a publié plus de dix mille pages, grand format, de belles études sur notre pays.)

Bien entendu que je fais les réponses. Aucun des interlocuteurs ne me voyait ni ne pensait selon ma manière.

L'un des plus forts hasarda ce qu'il croyait être une simple question : Que peut-on dire de nouveau sur notre histoire ? Le sentiment du cercle était que nous savions tout ce que l'on peut savoir.

(Il reste plus de dix millions de pages manuscrites à étudier.)

J'accusais caché derrière le cloison de planche, sans être surpris parce que ces sortes de questions et ce genre de causerie n'ont rien de neuf pour mes oreilles. Mais, ignorance à part, n'est-il pas étonnant que tous ont un penchant visible à déprécier nos œuvres ?

Celui-ci n'y voit rien de bon parce que la France ne s'en occupe pas. Cet autre attend que la France nous ait dit s'il y a des écrivains canadiens dignes d'être lus. Tout cela, c'est du mépris pour nous — toujours ignorance à part.

Benjamin SULTE.

Ottawa, 22 novembre, 1921.

Nouvelle loi de Service militaire

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 24. — Le président Millerand a aujourd'hui accordé la permission de présenter au parlement une loi de conscription autorisant un achèvement de la loi de 1913 en diminuant les restrictions actuelles.



LIVRES

CANADIENS

Tous les livres canadiens sont en vente à notre librairie

VOUS ETES INVITES A VENIR EXAMINER NOTRE EXPOSITION DE LIVRES CANADIENS.

Le catalogue des éditions Beauchemin est fourni gratuitement à toute personne qui en fera la demande. Offrez des livres canadiens en étrennes cette année et achetez-les durant la semaine du Livre.

Librairie Beauchemin-Laurier

79 rue Saint-Jacques, MONTREAL

QUATRE-VINGTS ANS AU SERVICE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA

LA VILLE DEMANDE \$17,000 DE FOURNITURES GENERALES

Des soumissions sont requises pour satisfaire, d'ici à la fin de l'année, les besoins divers des services municipaux. — Les Achats et Ventes accordent la préférence aux maisons de Montréal.

M. L. O. Pion, directeur des Achats et Ventes, demande aujourd'hui même des soumissions pour l'approvisionnement des divers services municipaux. Les fournitures devront suffire d'ici à la fin de l'année. La valeur en pourra monter à seize ou dix-sept mille piastres. Et les fournitures générales seront emmagasinées et écoulées au fur et à mesure qu'on en aura besoin. La demande de soumissions s'adresse aux maisons de Montréal et à celles de l'étranger, la préférence sera accordée aux marchands et fabricants de cette ville. Les soumissions seront ouvertes par le comité exécutif le 6 décembre à midi.

M. Pion annonce que des formules de soumissions pourront être obtenues au bureau des Achats et Ventes, jusqu'au 5 décembre, pour la fourniture des marchandises suivantes :

Magasin municipal. — 100 paires de bottes en caoutchouc (Storming) 15-16, 60-7, 25-5, marquées "M. F. O. 21", pour les pompiers.

5 douz. chapeaux huilés (noirs), grandeur assorties.

6 petites balles de peaux de chamois (30 peaux chacune).

Prière de fournir des échantillons. Livraison : prompte.

100 liv. rouge indien, à l'huile, noir couleur No 7, en contenants de 25 lbs.

12 gall. Shellac orange, pur, en contenants de un gallon.

12 gall. Shellac blanc, pur, en contenants de un gallon.

25 liv. noir d'ivoire, "drop", au Japon, en contenants de 5 lbs.

10 liv. noir d'ivoire, "drap", au Japon, en contenants de 1 lb.

10 liv. terre ombre brûlée, à l'huile, en contenants de 1 lb.

15 liv. terre ombre crue, à l'huile, en contenants de 1 lb.

10 liv. Terre-Sienne brûlée, à l'huile, en contenants de 1 lb.

10 liv. Terre-Sienne crue, à l'huile, en contenants de 1 lb.

5 gall. liquide pour enlever la peinture et le vernis, en contenants de 1 gallon.

20 gall. alcool de bois, en contenants de 5 gallons.

Qualité : 1ère. Livraison : prompte. 100 feuilles tôle galvanisée, No 28, 36" x 96".

10 douz. pelles à neige "Moose".

50 douz. manches de pics en érable.

5 douz. pelles, pointe carrée "Fox", bout de manche en forme de "D".

34 fournaies "Beaver" No 2, genre A, tout noir.

24 fournaies "Beaver" No 3, genre A, tout noir.

500 travers de chaînes "Weed", 3-12".

300 travers de chaînes "Weed", 4-12".

20 travers de chaînes "Weed", 5".

24 paires chaînes Weed antiderapantes 28" x 3", pour motocyclettes.

5 douz. bougies métriques "Split-dorf".

Prières de soumettre des échantillons de pelles et de manches de pics. Livraison : prompte.

5 chars charbon à vapeur, 3-4 et 5-6, d'après les spécifications suivantes :

Bonne qualité, de 13,500 à 14,900 B. T. U. et ne contenant pas plus que 7 p.c. de cendre, f.a.b., chars, cour DeFleurmont, Mile-End.

2 chars charbon "Stove", expédition au Mile-End, cour DeFleurmont.

Incinération — 10 chars de foin : 7 St-Charles.

Parc Mont-Royal. — 2 chars de foin C. P. R. Mile-End.

Incinération :

13 chars de foin, 9 chars au Mile-End; 2 chars à Atwater; 2 chars à Hochelaga.

Qualité : Extra No 2. Livraison : prompte.

Magasin municipal. — 10,000 pieds M. F. épinette non blanchie, qualité marchande, 4e et meilleure, 2" x 8" à 10" x 12" à 16" (scie à 1-7-8" à passer).

5,000 pieds M. F. épinette non blanchie, qualité marchande, 4e et meilleure, 2" x 8" à 10" x 12" à 16".

MONTREAL TRAMWAYS COMPANY

De la Côte St-Paul — Service de 15 min. de 5.05 a.m. à 1.15 p.m.

De la Place d'Armes — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Côte St-Paul — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Place d'Armes — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Côte St-Paul — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Place d'Armes — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Côte St-Paul — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Place d'Armes — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Côte St-Paul — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Place d'Armes — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Côte St-Paul — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Place d'Armes — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Côte St-Paul — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Place d'Armes — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Côte St-Paul — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Place d'Armes — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Côte St-Paul — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Place d'Armes — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Côte St-Paul — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Place d'Armes — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Côte St-Paul — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Place d'Armes — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Côte St-Paul — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Place d'Armes — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Côte St-Paul — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Place d'Armes — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Côte St-Paul — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Place d'Armes — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Côte St-Paul — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

De la Place d'Armes — Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 1.15 p.m.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Elle devra payer le montant de ses billets. — Il y a prescription. — Droit à la commission. — En Cour de Pratique.

L'honorable juge Archer, siégeant hier après-midi en Cour Supérieure dans la cause de Légaré Auto & Supply Ltd. versus Dame A. Desrochers et M. Lionel Desrochers, requérant en reprise d'instance, a rendu jugement condamnant la défenderesse à payer à la compagnie demanderesse la somme de \$1,602.45.

Il s'agissait, dans cette cause d'une réclamation faite contre la défenderesse par la Légaré Auto & Supply Ltd. en recouvrement des montants de deux billets et d'un chèque signé de Dame Desrochers à l'ordre de la demanderesse, en 1918, au mois de mai.

Dans son plaidoyer, la défenderesse alléguait que le montant réclamé représentait la présumée valeur d'une automobile "Chevrolet", achetée par elle de la compagnie demanderesse, en mai 1918.

Cependant, elle ajoutait que depuis l'achat de cette voiture, celle-ci n'avait bien fonctionné et qu'elle n'avait pas été sortie qu'elle faisait, la retourner au garage de la demanderesse pour qu'elle soit réparée et remise en ordre.

La défenderesse affirmait qu'à la fin d'août 1920, elle ne pouvait accepter la voiture dont elle ne s'était servie jusqu'à l'enquête de la compagnie d'assurance, employé d'un chauffeur qui fut envoyé par la demanderesse.

Pour ces raisons, la défenderesse n'aurait dû payer la somme qu'on lui réclamait.

Dans sa réplique, la demanderesse déclarait que les dommages et les déficiences auxquelles la défenderesse faisait allusion dans sa déclaration n'étaient causés que par suite de l'imprudence de ses chauffeurs. Elle déclarait encore avoir rempli tous ses engagements envers la défenderesse et avoir livré à cette dernière une voiture en excellent état.

Après avoir repassé tous les faits tels qu'établis au cours du procès, l'honorable juge Archer déclara que, dans cette affaire, la défenderesse n'avait pu prouver le bien-fondé de ses prétentions et qu'au contraire il s'était suffisamment établi que, si la demanderesse a réparé plusieurs fois la voiture achetée par la défenderesse, ce n'était que par suite de la faute de celle-ci par ses chauffeurs.

Par conséquent, le jugement du tribunal confirmant le maintien de la défenderesse à payer, outre ladite somme de \$1,602.45, les dépens des procédures instituées contre elle.

IL Y A PRESCRIPTION DANS LES DEUX CAS

Le litige survenu entre la Banque Royale du Canada et M. Charbon, a aussi fini hier après-midi, en Cour Supérieure, alors que l'honorable juge Archer a rendu jugement, renvoyant sans dépens une action intentée contre M. Charbon, en recouvrement d'une somme de \$900.

Par l'entremise de ses procureurs, la Banque Royale du Canada présentait une déclaration, dans laquelle elle alléguait que le défendeur le 30 novembre 1915, alors qu'il résidait à Ottawa, a signé à l'ordre de M. L. Charbon, un billet au montant de \$900, en échange de la somme de \$900.

Ce billet n'ayant pas encore été honoré, la demanderesse se disait en droit de réclamer ledit montant de \$900, en plus des intérêts encourus sur le billet en question.

Tout en admettant avoir signé le billet qui fait la base de la réclamation de la demanderesse, le défendeur alléguait cependant dans son plaidoyer, que ledit billet était payable à demande.

La défenderesse répondit toutefois à ce plaidoyer, alléguant à son tour que le billet en question fut signé à Ottawa et que par conséquent, la prescription n'étant en force, dans la province d'Ontario que six années après la dette, le défendeur est encore redevable à la demanderesse de la somme qui lui est réclamée dans la présente action.

L'honorable juge Archer, citant l'article 2190 du Code de Procédure Civile, déclara que même dans la cas cité par la demanderesse, la dette encourue par le billet était prescrite.

Conséquemment, la présente action fut renvoyée avec dépens.

L'AGENT RECEVRA QUAND MEME SA COMMISSION

M. F. X. Masson, de cette ville a aussi obtenu une somme de \$1,000 que M. J. N. Raon Bédise devra lui payer à la suite d'une déduction rendue dans le sens hier après-midi, par l'honorable juge Archer.

M. Masson, dans sa déclaration, alléguait que le défendeur s'était engagé à lui payer ladite somme de \$1,000 s'il réussissait à vendre sa propriété située rue Papineau, à M. Troffé Belchère, hôtelier, au prix de \$25,000.

Quelques jours après cette convention, le défendeur et ledit M. Belchère se rencontrèrent devant le notaire Oscar Gladu et convinrent ensemble de la vente de la propriété en question.

Une promesse de vente fut faite par le défendeur, au profit du fait que ce dernier n'avait aucune procuration l'autorisant à ce faire, vu que la propriété appartenait à sa femme.

Ne faisant allusion qu'à ce qui fut convenu entre lui et le défendeur et déclarant que le seul fait qu'une promesse de vente a été faite devant notaire l'autorisait à réclamer le montant de \$1,000 à lui promis par le défendeur.

M. Masson se disait donc en droit d'instaurer les présentes procédures contre M. Bédise.

Dans son plaidoyer, le défendeur alléguait en substance, après avoir nié tous les allégués contenus dans la déclaration, que le demandeur n'a obtenu de lui un écrit lui promettant la somme de \$1,000, que sous de fausses représentations.

M. Bédise ajoutait qu'aucune suite n'a été donnée aux conventions initialement entre lui et M. Belchère, pour la bonne raison que son épouse, réelle propriétaire de la propriété, ne lui avait donné aucune procuration.

Il était question dans ces trans-

LA CAMPAGNE POLITIQUE A TRAVERS LA PROVINCE

L'honorable M. Lemieux aura la quasi unanimité des suffrages dans Gaspé. — Une lettre intéressante de M. Jules-Edouard Prévost. — Assemblée de M. Joseph Archambault, à Longueuil.

(Dépêche spéciale)

Gaspé, 24. — Plusieurs grandes assemblées ont été tenues vendredi, samedi et dimanche, dans le comté de Gaspé.

Arrivé à Newport, vendredi, par train spécial, l'hon. R. Lemieux avait convoqué les électeurs à le rencontrer dans la salle publique. Environ mille personnes étaient présentes.

L'assemblée à laquelle assistait M. l'abbé Asselin, curé de la paroisse, était présidée par le Dr Richard, maire et par M. Salomon Grenier, chef libéral. Des discours furent prononcés par l'hon. R. Lemieux, l'hon. J. P. B. Casgrain, l'hon. J. H. Kelley et le Dr G. Lemieux, M.P.P.

Le lendemain, à 5 h. p.m., une assemblée fut tenue à l'Anse-à-Louise, sous la présidence de M. Prosper Belanger, un vétéran du parti libéral dans la Gaspésie.

Dans la soirée, les mêmes orateurs adressèrent la parole à l'Anse-à-Louise, sous la présidence de M. Ovide Labbé.

Dimanche, après la grand-messe, les électeurs de la Rivière-aux-Renards, sous la présidence de M. Tremblay, faisaient une magnifique démonstration à leur ancien député. Nous publions ci-dessous le texte de l'adresse de bienvenue présentée à l'hon. M. Lemieux :

A l'honorable Rodolphe Lemieux, l'honorable Monsieur.

Permettez-moi, au nom des électeurs de la paroisse, de vous dire humblement notre gratitude et reconnaissance pour la bienveillance avec laquelle vous avez bien voulu, malgré les difficultés du trajet, vous rendre en notre paroisse pour nous saluer et nous adresser la parole.

Nous sommes très fiers de vous avoir vu dans notre paroisse. Nous voulons vous dire d'abord que nous sommes très sensibles de ce que vous avez bien voulu refuser la candidature dans la paroisse pour nous rester attaché, nous les Gaspésiens, pour lesquels vous vous êtes fait si influent auprès du gouvernement depuis les 25 années que vous représentez le comté. Aussi, nous avons besoin de vous, car vous êtes l'homme d'élite au cœur patriote, à la parole éloquent, à l'énergie volontaire et au généreux dévouement, en qui nous pouvons mettre toute notre confiance.

Nous en avons une preuve palpable dans les progrès du comté. Partout le long de la côte nous pouvons constater l'œuvre de votre influence, dans les nombreux quais, les ponts, les routes, etc. Merci aussi à votre initiative si nous avons un réseau de chemin de fer de New-Carlisle à Gaspé. Et non seulement vous vous intéressez à la bonne cause générale du comté, mais votre bienveillance veut bien répondre gratuitement aux nombreux renseignements que vous sont demandés.

Merci, merci pour cette condescendance à notre égard. Nous avons raison d'être fiers de vous, et c'est avec un légitime orgueil que nous voudrions vous voir notre représentant pendant de nombreuses années encore. Vous êtes un des nôtres, un Canadien-français qui avez su conserver les belles traditions françaises de nos ancêtres, leur foi et leur langue. Nous vous avons suivi à travers votre carrière politique et dans les différents postes d'honneur qui vous ont été assignés. Toujours vous avez montré l'homme au cœur loyal et franc et digne de porter vos glorieux titres. Nous vous avons suivi aussi à travers vos jours d'épreuves et de deuil, et là encore vous avez su faire montre d'un courage sublime en acceptant avec résignation les épreuves du chemin de la vie : Je veux parler de la mort de votre cher fils Roddy tombé glorieusement sur le champ d'honneur. Veuillez croire, cher monsieur Lemieux, que nous avons sympathisé de tout cœur à votre grande épreuve. Longue nous avons dans les journaux les dernières paroles de votre fils mourant, nous avons reconnu les vertus de son noble cœur et le digne fils de Rodolphe Lemieux, c'est tout dire.

Pour terminer nous vous remercions cordialement pour l'intérêt que vous portez au comté, et nous pouvons vous dire avec des sentiments de sincérité que nous avons hâte au 6 décembre pour vous saluer triomphalement comme vainqueur de votre campagne électorale.

Après avoir adressé la parole aux électeurs de la Rivière-aux-Renards, l'hon. M. Lemieux et Casgrain se remirent en route, et après les vœux, ils rencontrèrent les libéraux de St-Majorique où l'assemblée fut présidée par le maire et le curé conjointement.

Nos amis ont parlé à Gaspé Bassin et à Barachois et mardi assisteront à l'appel nominal à Percé.

Malgré la mauvaise température, des foules considérables assistent aux assemblées, grâce aux bonnes routes construites par le gouvernement provincial.

Les perspectives de la lutte sont très belles. L'hon. M. Lemieux qui a été élu en 1917 par 3,000 voix de majorité, recevra cette année la quasi unanimité des suffrages. Le candidat bleu perdra son dépôt et le comté Meighen de Québec en sera pour ses frais.

Il était rumeur hier que l'élection serait différée vu l'absence prolongée de l'officier-rapporteur. Celui-ci est surveillé de près depuis qu'il a l'audace d'organiser et de présider la convention tory qui s'est réunie à Gaspé, le 18 novembre dernier.

Un grand nombre de conservateurs ont déclaré publiquement qu'ils votaient, cette année, contre le gouvernement et se ralliaient à la candidature de l'hon. R. Lemieux.

L'Assomption votera solide pour M. Séguin

(Spécial au "Canada")

Longueuil, 24. — M. Joseph Archambault a tenu, hier, une très belle et très enthousiaste assemblée féminine dans la salle municipale.

De cinq à six cents électrices avaient répondu à son invitation et elles ont applaudi avec chaleur le candidat libéral.

La réunion était sous la présidence conjointe de mesdames Jacob Garbap et Joseph Archambault. M. l'évêque Garbap et M. Jean Simon ont présenté les orateurs à l'auditoire essentiellement choisis. MM. Léon Robert, avocat; Emile Massicotte, notaire; et Cléophas Durocher, orateur ouvrier, ont adressé la parole à la

(Dépêche spéciale)

l'Assomption: la réunion de cet après-midi en est la preuve.

M. P.-A. Séguin, le porte-étendard du parti libéral dans la présente lutte, reste toujours le favori des électrices. Sa popularité augmente à mesure qu'approche la date des élections.

On peut dire maintenant que le comté de l'Assomption-Montcalm ne faillira pas à ses nobles traditions et votera solide pour le candidat libéral, relayant à l'arrière plan la candidature multicolore de M. Forest.

L'assemblée a eu lieu à la salle du collège, à 3 heures. M. Séguin était accompagné de MM. Walter Reed et Amédée Monet, deux députés de la législature provinciale. M. Forest figurait sur l'estrade en compagnie de M. Godfrey Coffin.

M. Forest faisait premier et débatait son discours ordinaire, pourvu d'arguments solides, rempli d'insinuations à l'égard des deux partis. Pour lui, les deux partis sont en tous points semblables, l'un ne vaut pas mieux que l'autre, mais il ne dit pas pour quoi il en endosse un, celui de M. Meighen.

M. P.-A. Séguin qui avait l'assemblée entièrement pour lui, a été applaudi chaleureusement. Le candidat libéral a fait un procès serré à l'administration tory. Il a rappelé toutes les scandales qui ont contribué à augmenter si lourdement notre dette. Il a déclaré que le problème des chemins de fer, que la mauvaise administration de M. Meighen avait créé, devait être solutionné le plus tôt possible et cela par le parti libéral, car les tories ne sont incapables. M. Séguin a également parlé de la loi de la conservation et a montré que les libéraux l'avaient combattue vigoureusement, et que c'étaient eux qui avaient véritablement fait la lutte du peuple.

M. Coffin n'a trouvé rien de mieux, après avoir dénoncé les deux partis, que de dire que si les libéraux avaient voté pour l'amendement Barrette, nous n'aurions pas eu la conscription.

M. Walter Reed s'est chargé de lui répondre, et pas seulement sur la question de l'amendement Barrette, mais surtout de ce qui s'était fait durant la campagne, de la conscription. Il a dénoncé avec force le gouvernement néfaste et anticanadien des tories qui avait jeté la division au sein du pays et qui cherche aujourd'hui à laisser croire qu'il veut l'unité nationale. M. Reed a été très applaudi de l'auditoire.

M. Amédée Monet prit ensuite la parole et discuta la fameuse question de l'amendement Barrette, confondant M. Coffin par les votes donnés en Chambre. Il a montré que quand bien même tous ceux qui avaient voté pour l'amendement Laurier avaient porté leurs votes en faveur de M. Barrette, ce dernier était battu et nous aurions la conscription quand même. Il dénonça cette campagne des indépendants, qui ne cherchent qu'à faire croire que des candidats de Meighen, comme ridicule et une véritable farce.

M. Coffin tenta de répliquer. L'auditoire se dispersa après avoir poussé des acclamations enthousiastes en faveur de MM. Séguin, Reed et Monet.

Une lettre intéressante de M. J. E. Prévost

M. Jules-Edouard Prévost, candidat libéral dans Terrebonne, nous adresse la lettre que voici :

St-Jérôme, le 23 nov. 1921.

M. le directeur du "Canada".

Montréal, P. Q.

Cher monsieur et confrère,

Comme certains journaux ont publié un rapport fantaisiste sur ce qui s'est passé à St-Jérôme, le jour de l'appel nominal, veuillez me permettre de rétablir la vérité des faits et de vous dire comment il se fait que ce jour-là une assemblée contradictoire n'a pas été tenue à St-Jérôme, selon l'habitude établie depuis 50 ans dans le comté de Terrebonne.

Des lundi soir, les amis de M. Fauteux, qui s'apprêtaient à réunir un grand nombre de personnes, ont été empêchés par le mauvais temps de se réunir. M. Fauteux a donc écrit à M. Prévost, lui demandant s'il pouvait tout au plus contenir 300 personnes, malgré son invitation par lettre de se rendre à la salle du marché dans laquelle se réunissaient tous naturellement à entendre les deux candidats. On apprit alors que M. Fauteux avait tout au plus contenir 300 personnes, malgré son invitation par lettre de se rendre à la salle du marché dans laquelle se réunissaient tous naturellement à entendre les deux candidats. On apprit alors que M. Fauteux avait tout au plus contenir 300 personnes, malgré son invitation par lettre de se rendre à la salle du marché dans laquelle se réunissaient tous naturellement à entendre les deux candidats.

Après avoir adressé la parole aux électeurs de la Rivière-aux-Renards, l'hon. M. Lemieux et Casgrain se remirent en route, et après les vœux, ils rencontrèrent les libéraux de St-Majorique où l'assemblée fut présidée par le maire et le curé conjointement.

Nos amis ont parlé à Gaspé Bassin et à Barachois et mardi assisteront à l'appel nominal à Percé.

Malgré la mauvaise température, des foules considérables assistent aux assemblées, grâce aux bonnes routes construites par le gouvernement provincial.

Les perspectives de la lutte sont très belles. L'hon. M. Lemieux qui a été élu en 1917 par 3,000 voix de majorité, recevra cette année la quasi unanimité des suffrages. Le candidat bleu perdra son dépôt et le comté Meighen de Québec en sera pour ses frais.

Il était rumeur hier que l'élection serait différée vu l'absence prolongée de l'officier-rapporteur. Celui-ci est surveillé de près depuis qu'il a l'audace d'organiser et de présider la convention tory qui s'est réunie à Gaspé, le 18 novembre dernier.

Un grand nombre de conservateurs ont déclaré publiquement qu'ils votaient, cette année, contre le gouvernement et se ralliaient à la candidature de l'hon. R. Lemieux.

L'Assomption votera solide pour M. Séguin

(Spécial au "Canada")

Longueuil, 24. — M. Joseph Archambault a tenu, hier, une très belle et très enthousiaste assemblée féminine dans la salle municipale.

De cinq à six cents électrices avaient répondu à son invitation et elles ont applaudi avec chaleur le candidat libéral.

La réunion était sous la présidence conjointe de mesdames Jacob Garbap et Joseph Archambault. M. l'évêque Garbap et M. Jean Simon ont présenté les orateurs à l'auditoire essentiellement choisis. MM. Léon Robert, avocat; Emile Massicotte, notaire; et Cléophas Durocher, orateur ouvrier, ont adressé la parole à la

(Dépêche spéciale)

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du vote féminin dans la présente élection.

Il a déclaré qu'il ne s'agissait plus maintenant de discuter si le suffrage féminin était une bonne ou une mauvaise mesure, si cela plaît ou non aux femmes. C'est un fait accompli et il est urgent que les électrices accomplissent maintenant le devoir qui leur est confié.

Le candidat libéral a fait, avec la verve et l'éloquence qu'on lui sait, le procès du gouvernement Borden-Meighen et a traité les principaux problèmes de l'heure présente. Mais il a surtout insisté sur l'importance du

M. E. C. ST-PERE A PARLE AUX DAMES, HIER APRES-MIDI

Des centaines d'électrices ont applaudi à la salle Lefebvre le candidat libéral dans Hochelaga. — Discours de Mme Chalus, de MM. Fernand Rinfret, Cléophas Desrochers et Louis Bouthillier.

Le candidat libéral dans Hochelaga, M. E. C. St-Père, accompagné de ses collaborateurs, a tenu hier après-midi, à la salle Lefebvre, rue Mont-Royal, une assemblée pour les électrices de la division.

La région était sous la présidence de Mme J. W. Bastien. Malgré la température de neige, au-delà de trois cents femmes ont applaudi des orateurs. Le premier fut Mme J. Chalus. Elle esquisse avec beaucoup d'éloquence et d'esprit le portrait des ministres qui ont gouverné le Canada pendant les dernières années. Elle a demandé aux femmes de se rallier au parti libéral et a réfuté les accusations que ses adversaires n'ont pas honte de lui adresser. Elle a rappelé les loix néfastes et les scandales du parti tory qu'elle a mis en contraste avec la tolérance, la justice qui avaient caractérisé le régime d'avant 1911.

M. Fernand Rinfret, candidat libéral dans St-Jacques, a tracé l'histoire du suffrage féminin et évoquant le spectre de la conscription, il a demandé aux dames de voter pour M. E. C. St-Père. Le candidat a parlé ensuite. Il a déclaré qu'il avait le programme de l'hon. M. King et il a mis à découvert les faussetés que les partisans de M. Aoyte, candidat de Meighen, répandaient dans le comté. M. Cl. Desrochers a demandé aux électrices de ne pas oublier le passé du régime Meighen, tel qu'il le demande et de donner un verdict en faveur du candidat de la vérité, qui est le seul candidat convention qui est le seul candidat de la vérité. Le parti de l'hon. M. King, M. L. Bouthillier a terminé la série des discours. Les orateurs ont été maintes fois applaudis par les électrices et cette assemblée féminine est un nouveau succès pour M. E. C. St-Père.

Invitée à prendre la parole par la présidente, Mme J. W. Bastien, Mme Chalus a parlé avec beaucoup d'éloquence et d'esprit. Elle a demandé aux dames de s'intéresser à cette élection et d'étudier le programme du parti libéral. Elle a dit, à la fin, que le sentiment populaire et à l'heure où la plus stricte économie aurait dû prévaloir à l'administration de la chose publique, il a gaspillé les deniers de la nation. La situation financière est désastreuse et à cause de la conduite passée qu'il faut juger, le parti de l'hon. Meighen n'offre aucune garantie. C'est sur le passé d'une administration qu'il faut la juger pour l'avenir.

L'heure grave demande que le pays soit administré par un parti bien orienté où les candidats aient des programmes définis. Seul l'ordre peut engendrer l'harmonie et la concorde. Les mêmes principes de Laurier animent son successeur, l'hon. M. King, et c'est aux électrices de voter pour le parti libéral. Les femmes canadiennes-françaises doivent aller. Dans notre comté, ce candidat est M. E. C. St-Père.

Le candidat libéral dans Saint-Jacques a félicité les électrices d'être venues en aussi grand nombre malgré la mauvaise température. Votre démarche, dit l'orateur, nous fait compter sur vous le 5 décembre prochain.

De tout temps, a dit l'orateur, on a agité la question du suffrage des femmes. Ce fut d'abord une question spéculative mais l'idée a fait son chemin et dans les pays parlementaires partout on a réclamé ce droit pour le sexe féminin. Les politiques ont fini par se rendre à ce désir et aujourd'hui en notre pays les femmes peuvent voter. Vous avez vu l'agitation en certains pays autour de cette question. Des clubs de suffragettes se sont formés en Angleterre et, bien sûr, l'on vit en Grande-Bretagne plus d'Etats-Unis des femmes députées et des femmes électrices. Ce mouvement a été plus lent en notre pays et ce n'est qu'aux dernières élections que l'on a vu les femmes voter. Mais la sélection des femmes ayant ce droit fut une insulte aux femmes canadiennes. Toutes méritaient l'usage de ce droit.

L'orateur a demandé aux dames de se servir de ce droit qui restera pour la femme canadienne un privilège, mais un fardeau qu'un privilège, mais la gravité de l'heure demande la concorde de toutes les volontés de la nation. M. Fernand Rinfret a déclaré que toutes les femmes étaient intéressées à la bonne administration du pays. Les finances selon leur état influent sur la vie familiale. C'est ainsi que sur le régime Laurier la prospérité brillait à tout ses foyers. M. Rinfret a parlé de la dette qui engendrait des taxes et les impôts divers dont la femme, tout comme l'homme, porte une partie. C'est à ce titre que les femmes doivent se faire un devoir de voter pour le parti libéral.

Le candidat libéral a d'abord remercié les dames d'être venues à la présente campagne. Il a ensuite dénoncé une manœuvre déloyale des amis de son adversaire, M. Aoyte, qui lancent dans la division, le slogan que le candidat libéral n'est pas opposé à la conscription. C'est une fausseté et une calomnie, dit l'orateur. Voici bien les procédés du parti tory. C'est de mentir, de mentir toujours dans l'espérance qu'il en résulte quelque chose. A titre de libéral, je déclare la loi de conscription comme absolument détestable.

On dit aussi, continua M. St-Père, que les libéraux ne sont pas opposés aux guerres de l'empire. Voilà encore une fausseté qui entre dans le monde des sens adversaires. Tout le monde sait que le parti libéral a été le champion de la conscription canadienne. Je profite de la circonstance pour vous mettre en garde contre la cabale que l'organisation Meighen va employer pour semer l'erreur dans les esprits.

Vous savez, dit l'orateur, notre situation. La dette est énorme et les hommes qui par leurs scandales et leurs gaspilleries sans mesures, l'ont aggravée nous demandent d'oublier le passé. Le gouvernement Meighen est traité à la barre et il est temps de le juger. Un changement s'impose et le parti libéral nous offre l'assurance. C'est en gardant la concorde que l'honorable M. King peut faire naître la prospérité. Les deux adversaires ont tenu leurs engagements en 1916. Il est en votre pouvoir, dit le candidat libéral, de faire revenir le parti qui peut rétablir l'équilibre dans les affaires de la nation.

La province de Québec se doit aussi d'être représentée. C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique, et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

LE DR ARTHUR DENIS EST ACCLAME DANS SAINT-DENIS

(Suite de la dernière page.)

dissidents quand il se leva pour adresser la parole. Le candidat libéral parla d'abord de la politique conservatrice. Un fait est à remarquer, la ruine s'est abattue sur le pays à chaque gouvernement conservateur ou tory que nous avons eu. A l'heure actuelle la preuve est flagrante, et l'on pourrait se demander où nous en serions si l'on n'avait eu les libéraux pour faire revivre, grâce à leur politique pratique, la prospérité au pays. Il est temps de réagir, dit-il, et de faire disparaître cette administration corruptrice qui infeste le pays. Au moment où l'intérêt sur notre dette s'élève à 142 millions, les gros bonnets encouragés par le gouvernement se permettent de spéculer sur le fruit du travail du peuple.

Il lance un grand appel à tous les électeurs et électrices et leur demande de voter non seulement pour lui mais pour l'honorable Mackenzie King et le parti libéral, qui a fait la gloire et la prospérité du pays et qui s'est toujours préoccupé de donner justice à tous.

Il ajoute un dernier mot sur son adversaire, M. Gauthier. C'est un honnête homme qui a eu le malheur de se froier un peu trop près de la boutique de M. Ballantyne qui l'a peinturé aux couleurs d'un ouvrier progressiste afin de mieux tromper les électeurs. Il demande aux électrices de ne pas commettre une erreur criminelle en se ralliant à M. Gauthier. M. Arthur Laidou, ce second M. Ballantyne, les a éclairés sur ce qu'ils doivent penser des indépendants du gouvernement Meighen, et les électrices ne devront pas l'oublier le 6 décembre prochain.

M. Fernand Rinfret, candidat libéral dans la division Saint-Jacques, ne peut s'empêcher de remarquer que l'assemblée est des plus nombreuses, ce qui est le gage d'un succès assuré pour le Dr Denis. Parant devant une assemblée de dames, l'orateur fait d'abord un bref historique des mouvements au cours des années en faveur du suffrage féminin. Plusieurs furent déclinées mais pour disparaître presque aussitôt. Plus important fut celui qui eut lieu après la guerre et atteignit son but.

A ce sujet, il importe de rétablir certains faits. Meighen n'a pas donné le droit de vote. La franchise de 1917 n'était que dans le but de gagner l'élection. Le gouvernement avait établi des catégories de voteurs sur lesquels il pouvait compter. Il ne donnait pas le droit de vote à la femme mais à certaines femmes. Il insultait en même temps les autres femmes qu'il jugeait indignes de voter sur les graves questions du jour.

Maintenant, dit-il, c'est l'intérêt de toute et chacune d'aller voter; ce n'est pas pour rien que l'on parle de la dette de guerre, des chemins de fer, de la marine, des impôts, etc. Toutes ces questions nous touchent de près et nous pouvons le constater par la marche du coût de la vie. Nous ne connaissons pas les taxes de luxe sous les libéraux, et les impôts sur les revenus destinés à combler les déficits des chemins de fer et des navires de M. Ballantyne.

M. Rinfret attribue la cherté de la vie au fait qu'il faut un tarif très élevé; d'ailleurs les commerçants le savent. Il se demande pourquoi multiplier les dépenses militaires et navales quand il y a une conférence du désarmement et que des projets de loi ne seront d'aucune utilité. C'est une des raisons pour lesquelles les femmes doivent voter contre le gouvernement qui brasse les millions à pelle et pour le parti libéral qui s'engage à régler la question des chemins de fer et à supprimer les déficits militaires et navales.

Il rappelle les campagnes malhonnêtes dont nous avons été les victimes en 1911 et en 1917. M. Meighen cherchait à créer les dissensions à la fois au sein des libéraux et à la face de l'opinion. M. Rinfret dénonce les prétendus candidats indépendants avant l'élection et qui sont de toutes les couleurs en suite. Il cite la déclaration de M. Laidou sur ces mêmes candidats. Il déclare que le doute ne peut plus exister et que les électrices doivent être satisfaites édifiées.

D'un autre côté, le parti libéral n'a jamais changé; il a toujours combattu les gaspillages du gouvernement Meighen, et au moment où le dernier va rendre le dernier coup, il ne serait plus temps de lui permettre de recommencer cette période scandaleuse que nous venons de traverser.

Mais il déclare que nous n'avons pas à redouter les indépendants qui se rendront difficilement jusqu'au 6 décembre prochain. M. Rinfret a terminé par une belle allusion à la mort de Lady Laurier, et en exprimant l'espoir de voir le parti libéral triompher par tout le pays le jour du scrutin. Il a été très applaudi. L'assemblée fut un vrai succès.

Candidat démis de ses fonctions

(Dépêche de la Presse Associée)

Toronto, 24. — Le congédiement du sergent Rayfield, Croix Victoria, du département de la réintégration civile, à la suite de sa présentation comme candidat soldat dans Toronto-Est, a suscité une tempête de protestations et de nombreux télégrammes ont été envoyés à Ottawa pour demander sa réintégration.

Le sergent Rayfield a appris au sous-ministre Parkinson qu'il était parti en politique et qu'il était parti du service civil il était démis de ses fonctions.

Sir Henry Foster et Thomas Foster, candidat conservateur indépendant dans Toronto-Est, sont du nombre de ceux qui ont pris l'affaire en main.

L'ENQUETE AGRICOLE FAITE EN JUIN DANS LA PROVINCE

Le bureau des statistiques de Québec publie les résultats de l'enquête agricole du mois de juin dernier. — Augmentations et diminutions. — La culture de l'avoine, des pois, des grains mélangés et du maïs en progrès.

(Dépêche spéciale)

Québec, 24. — Le Bureau des Statistiques de Québec communique aujourd'hui à la presse le résultat de son enquête agricole de la fin de juin dernier. Cette enquête a porté sur les superficies en culture à cette époque, les animaux domestiques, les oiseaux de basse-cour, les produits de l'élevage et les arbres fruitiers.

En général, les superficies des cultures en terrains labourés, au printemps, sont moins considérables que celles de l'année précédente. La sécheresse a sans doute été cause de cette diminution. Les seules cultures où il y a une augmentation de superficies sont l'avoine, les pois, les grains mélangés, le maïs fourrage, les prairies et les pâturages.

L'on remarquera aussi qu'il y a une diminution du nombre de chevaux, de bovins et d'ovins, pendant qu'il y a une légère augmentation du nombre de porcs et d'oiseaux de basse-cour. Remarquons, toutefois, au sujet des bovins, que le nombre de vaches laitières a quelque peu augmenté en 1921.

Superficies comparées des cultures des champs. — Au mois de juin dernier, le blé couvrait une superficie de 189-616 acres comparées à 222,045 en 1920; l'avoine, 2,366,610 acres comparées à 2,205,908; l'orge, 191,673 acres comparées à 194,444; le lin, 3,542 acres comparées à 16,035; le seigle, 24,940 acres comparées à 28,162; les pois, 65,259 acres comparées à 60,871; les fèves, 28,275 acres comparées à 35,835; le sarrasin, 150,666 acres comparées à 161,745; le maïs à grains, 42,182 acres comparées à 47,741; les grains mélangés, 168,245 acres comparées à 143,423; autres céréales, 15,871 acres comparées à 16,610; les pommes de terre, 222,084 acres comparées à 320,692; les navets et autres racines, 57,859 acres comparées à 83,613; le maïs fourrage,

59,646 acres comparées à 86,833; les prairies, 4,455,971 acres comparées à 4,318,321.

Animaux de ferme et oiseaux de basse-cour. — L'été dernier, il y avait 406,959 chevaux comparés à 433,195, en 1920; 1,039,889 vaches laitières comparées à 1,030,819; autres bovins, 1,013,115 comparés à 1,101,403; ovins, 1,006,620, comparés à 1,031,982; porcs, 883,920, comparés à 836,431; poules et poulets, 3,476,729, comparés à 3,177,402; autres volailles, 356,486 comparées à 360,458.

Produits des étables et arbres fruitiers. — L'on estime que la récolte du sucre s'est élevée, le printemps dernier, à 12,228,514 livres, comparées à 15,615,141 livres en 1920; celle du sirop d'érable à 1,375,635 gallons comparés à 1,449,649. Les pommes étaient au nombre de 1,231,857 comparées à 1,000,633, en 1920; celui des pruniers de 322,778 comparés à 267,746; les pommiers de 22,250 comparés à 18,287; les cerisiers de 408,707 comparés à 447,261.

Tabac canadien. — La superficie plantée en tabac est bien moins considérable cette année que l'année dernière, ce qui est sans doute une conséquence de la chute des prix du tabac depuis un an. En tenant compte de superficies plantées pour la consommation des planteurs eux-mêmes, l'on estime qu'elle s'élevait, l'été dernier, à 24,000 acres, comparées à 33,000 l'année d'avant.

Les statistiques précédentes ne s'appliquent qu'aux exploitateurs de 10 acres et plus. Il n'y est pas tenu compte des animaux de ferme, etc., que l'on trouve dans les villages, les villes et les cités. Le rendement à l'acre et la valeur des animaux domestiques, et des autres produits de l'industrie agricole, seront donnés dans un bulletin subséquent, probablement au commencement de l'année 1922.

Cette abnégation a une partie en déshonneur ne sera pas douloureuse car le régime libéral a toujours été synonyme de prospérité et de paix.

Passant à la question du tarif, l'orateur a déclaré que telle n'était pas l'unique issue de cette lutte électorale. Traduit au tribunal de son juge, le peuple, le gouvernement doit être jugé par ses actes passés. Et dans une envolée oratoire, M. Paul Mercier, a souhaité que les banderolles se changeraient en voiles funèbres le 6 décembre prochain.

Parmi les reproches que l'on peut faire à l'administration Meighen, c'est son mépris de la voix populaire, la voix de Dieu. La loi des élections en temps de guerre fut une machination pour voler le verdict. C'est grâce à elle que l'on a pu voir à la dernière élection dans ce comté, cent dix votes dans un poll où il n'y avait que cent électeurs inscrits. La loi des élections de 1921 est la fille de la précédente et lui ressemble dans son injustice. M. Mercier a rappelé ici les tentatives faites par les registra-teurs pour enlever 3,000 votes dans St-Henri.

M. Paul Mercier a terminé en disant que le Canada était à refaire et que seul le parti libéral avec ses principes d'ordre et de tolérance pourrait redonner au pays l'équilibre qui lui avait procuré Sir Wilfrid Laurier.

M. F. T. ENRIGHT

Cet orateur qui représentait les électeurs libéraux de Westmount a apporté au candidat libéral la certitude que Westmount voterait en plus grande proportion qu'en 1917 pour le candidat libéral. Il a ensuite parlé chiffres en critiquant les extravagances du gouvernement Meighen et ses collègues ont fait dans les millions en faisant souffrir le peuple sous les impôts et les taxes.

Il a déclaré qu'actuellement le parti national-libéral-conservateur continuait à piller les deniers publics pour gagner l'élection. La seule possibilité par placards coûtent au pays \$40,000 par jour et ces dessins sont faits aux Etats-Unis.

M. L. H. BEDARD, M.P.P.

M. Héraclé Bedard, député provincial du comté, a demandé à ses électeurs de donner leur appui unanime à M. Mercier et de maintenir ainsi le bloc solide.

M. Irénée Vautrin a raconté à l'auditoire les hauts faits du notaire Barrette, "candidat national-libéral-conservateur", "indépendant" dans Berthier. Il a parlé de l'incident Barrette et il a déclaré que la province de Québec devait se tenir en garde contre de battre les candidats libéraux. L'union des forces vives est opportune afin que le parti libéral renverse une administration néfaste et que votre comté, dit l'orateur, soit représenté par M. Paul Mercier.

M. L. A. Rivest, à la demande de l'auditoire, qui l'a vu sur l'éstrade et qui l'a demandé, a dit quelques mots en faveur du candidat libéral. Ont également pris la parole: MM. G. Gromp et H. Hunter, orateurs ouvriers.

Gains des catholiques en Belgique

(Cable de la Presse Associée)

Bruxelles, 24. — Le parti catholique a gagné huit sièges aux récentes élections pour la Chambre des Députés, ce qui porte son total à 81; les socialistes, qui ont perdu quatre sièges, en comptent soixante-dix et les libéraux qui ont gardé leurs 34 députés. Les autres députés sont répartis entre quelques petits partis.

Sur les 93 sénateurs élus, 42 appartiennent au parti catholique, 53 aux socialistes et 18 aux libéraux.

LES COMITES DES CANDIDATS LIBERAUX

WESTMOUNT-ST-HENRI		Quest 3668
PAUL MERCIER	1996 Notre-Dame O.	Quest 6757
HON. W. J. MITCHELL	4124 Ste-Catherine O	
SAINT-ANTOINE		
	395 Guy	Uptown 4186
		" 4169
	(Dames)	" 4154
	1195 St-Jacques	Uptown 4174
		" 7572
	607 Notre-Dame O.	Hain 2814
ST-LAURENT-ST-GEORGES		
HERBERT MARLER	354 Beatty	Plateau 453
	27 1/2 McGill	
	746 Boulevard St-Laurent	
LAURIER-OUTREMONT		
SIR LOMER GOVIN	199 Laurier Ouest	St-Louis 1454
	1650 St-Laurent	St-Louis 3295
	2766 St-Laurent	Calumet 893
	Ecole Lajoie, angle Lajoie	Rockland 3592
	Club Excelsior, Côte-des-Neiges	
MAISONNEUVE		
CLEMENT ROBAILLE	259 Lasalle	Lasalle 3707w
JACQUES-CARTIER		
D-A. LAFORTUNE	Angle Pèze Avenue et	
	Notre-Dame	Lachine 398
SAINT-DENIS		
Dr A. DENIS	1212 Boyer	St-Louis 3710
		Calumet 2811
GEORGE-ETIENNE CARTIER		
S. W. JACOBS	27 Prince-Arthur	Plateau 2791
	133 Rachel	St-Louis 4117
SAINT-MARIE		
Dr H. DESLAURIERS	980 Ste-Catherine E.	
	Club Libéral Lemieux	
	(Angle Fullum et Lafontaine)	
HOCHELAGA		
E. C. ST-PERE	Duvernay	St-Louis 7913
	7 Brébeuf	
	1239 Papineau	
	Club Libéral Chénier	
	305 Stadacona	
	1621 Ontario	

LA "SAINTE-CATHERINE" NE POUVAIT MANQUER DE NEIGE

L'atmosphère était prête à recevoir l'avalanche d'hier. — Célébrations joyeuses et bruyantes de la Sainte-Cécile. — Le violonneux va reprendre son métier à la campagne. — L'enlèvement de la neige.

Sainte-Cécile aura eu "sa neige" comme Sainte-Catherine. On sait, en effet, qu'il en faut toujours, de la neige, le 25 novembre. La fête en a manqué, ce qui n'a jamais empêché qu'on l'espérât jusqu'au dernier moment. Et si l'on était toujours satisfait de la plus mince couche de neige, le jour de la Sainte-Catherine, combien plus grande est aujourd'hui la satisfaction générale.

La neige est tombée en avalanche toute la journée d'hier. La température avait subi une rude secousse quand le temps passa, au début de cette semaine, d'une brume malsaine à un froid sec. L'atmosphère se préparait à laisser choir, hier de beaux gros flocons de neige. Il en coula à la ville quelques milliers de dollars, non pour enlever la neige des trottoirs, mais pour la râcler après que les piétons l'ont piétinée comme à plaisir. L'argent a été voté au service des travaux publics en quantité suffisante. L'année dernière le ciel avait prévu la pénurie du ciel municipal. La neige n'était pas tombée en bien forte quantité. La ville avait pu ainsi pratiquer une économie considérable. On est aujourd'hui assez décontenancé, par les deux premières neiges, pour oser laisser entrevoir la même éclaircie dans les crédits dits "pour l'enlèvement de la neige" ordinaire ou spéciale, comme l'étiquette en dit.

Mais les citadins s'attendent moins aux ennuis de l'enlèvement, aux ennuis qui résultent en obstruant le libre passage des piétons et des véhicules automobiles, qu'à la joie que la neige prête toujours aux célébrations de la Ste-Cécile et de la Ste-Catherine. Les files célestes, l'éclat du jour d'hier qui les attristait, c'est aujourd'hui ou c'est hier qu'elles ont dû éprouver la délicatesse masculine. Cet âge est sans pitié, disent-elles des célibataires masculins.

Hier soir, on eut lieu dans la ville et la campagne maintes fêtes en l'honneur de sainte Cécile, patronne des musiciens. C'est un joyeux préambule aux exhibitions de flûtes de tir. Aujourd'hui les flûtes ont à leur tour les sauteuses fringantes comme hier soir, l'ouïe se délectait de l'harmonie des cordes et des cuivres. Dans la campagne, le violonneux a dû débiter. Ses succès ou son métier commencent dès lors. D'ici à la fin du carnaval, il n'aura pas de répit à la campagne.

LA SOIREE CANADIENNE

Un succès complet a couronné la soirée du bon vieux temps qui avait lieu, hier soir, au Monument National. La gaieté la plus franche, le rire le plus sincère ne cessèrent de régner durant toute la représentation de nos scènes canadiennes.

Cela rappela avec plaisir les bonnes et turbulentes soirées de la campagne, alors que tous se réunissent dans la salle à manger ou dans la saloon pour célébrer les fêtes canadiennes. Et Dieu sait s'il y en a ! Quand le calendrier n'en mentionne aucune, on en forge... et on s'amuse ferme.

"La Ste-Catherine", une pièce canadienne due à la plume de Conrad Gauthier, a été un désolant quart-d'heure. L'auditoire ne s'en tenait pas les côtes que c'en était juste. Et la fatigue de rire faisait se perler les fronts. Les personnages sont bien caractéristiques de nos types de la campagne : de cœur, pétillant.

La soirée a été terminée par une pièce canadienne due à la plume de Conrad Gauthier, a été un désolant quart-d'heure. L'auditoire ne s'en tenait pas les côtes que c'en était juste. Et la fatigue de rire faisait se perler les fronts. Les personnages sont bien caractéristiques de nos types de la campagne : de cœur, pétillant.

COKE DE GAZ

LE COMBUSTIBLE BON MARCHÉ ET PROPRE

Anthracite..... \$16.75 la tonne
Coke..... \$11.50 la tonne

Économie - - \$5.25

Montreal Light, Heat & Power Cons.

Téléphonez à Main 4040, à LaSalle 397 ou à n'importe laquelle de nos succursales, ou encore donnez votre commande chez votre marchand de combustible.

Les prochaines réunions libérales

DANS HOCHELAGA, CE SOIR

Ce soir, à 8 h., dans la salle de l'ancien hôtel de ville de DeLorimier, angle des rues Mont-Royal et des Erables, le candidat libéral dans le comté d'Hochelaga, M. E.C. St-Père, tiendra une grande assemblée.

Le candidat sera accompagné de MM. Irénée Vautrin, M.P.P., Omer Legrand, avocat, et Achille Latreille.

DANS MAISONNEUVE, CE SOIR

Ce soir, vendredi, 25 novembre, à 8 h., assemblée de M. Clément Robitaille, candidat libéral dans Maisonneuve, à l'école Boucher de la Bruère, angle des rues Lavaltrie et LePailleur, quartier Mercier.

Les orateurs seront : Le candidat, l'hon. L. A. David, Gustave Marin, E. Laliberté, B. Bouvette et autres.

Les dames sont spécialement invitées à cette assemblée.

Mardi, le 29 novembre, à Rosemont, dans la salle Rosemont, 1810 rue Masson, M. Clément Robitaille, candidat libéral dans Maisonneuve, tiendra une assemblée à laquelle les dames sont invitées.

Le mercredi, 30 novembre, M. Robitaille tiendra une nouvelle assemblée à Pointe-aux-Trembles, dans la salle du Conseil, à 8 heures. Parleront, outre le candidat, M. Rosaire Prieur, maire, M. Jos. Jean et autres.

ASSEMBLEE AU VILLAGE TURCOT, CE SOIR

M. D. A. Lafortune, candidat libéral dans la division Jacques-Cartier, tiendra une grande assemblée ce soir, au village Turcot, en la salle de l'école Sainte-Clotilde.

Les orateurs seront le candidat, l'échevin H. Bédard, D. A. Sauriol et autres.

CE SOIR AU COMITE DU DR DESLAURIERS

Ce soir, le Dr Hermas Deslauriers, candidat libéral dans la division Ste-Marie, tiendra une assemblée à son comité central, au No 980 rue Ste-Catherine-est, près Cartier.

Le candidat sera accompagné de MM. Aristide Rivest, l'échevin Honoré Emond, S. Choquette, l'avocat C. A. Goyette, C. Bastien, J.-A. Francoeur, J. Lamoureux, N. Dupuis et J. McAllindon.

CE SOIR, DANS LA DIVISION ST-DENIS

Ce soir, M. le Dr Arthur Denis, candidat libéral dans la division St-Denis, tiendra trois assemblées aux endroits suivants : A son comité central, 1212 rue Boyer, angle Beaubien ; paroisse St-Denis, au No 661 rue Rivard, angle des Carrières, et dans la paroisse St-Stanislas, au No 569 rue Gifford, près de Lanauadière.

Plusieurs orateurs distingués adresseront la parole.

SIR LOMER GOUIN A LACHUTE, SAMEDI, A DEUX HEURES

Une grande assemblée aura lieu à Lachute, comté d'Argenteuil, samedi, à 2 heures p.m., à laquelle prendront la parole sir Lomer Gouin, candidat libéral dans la division Mont-Laurier-Outremont ; M. P.-R. McGibbon, candidat libéral dans Argenteuil ; James-A. Robb, candidat libéral dans Châteauguay-Huntingdon, et autres.

Tous les électeurs de la région sont cordialement invités à participer à cette réunion.

AUX ELECTRICIENS DE SAINTE-ROSE

Dimanche, le 27 novembre, à Ste-Rose, dans la salle paroissiale, les dames du comté Laval et de Ste-Rose particulièrement sont invitées à une grande assemblée qui aura lieu dans l'après-midi, à 3 heures. Parleront Mlle Idola St-Jean et M. Liguori Lacombe.

A L'ECOLE LAJOIE, LUNDI

Une grande assemblée en faveur de sir Lomer Gouin aura lieu lundi soir, le 28 courant, à l'école Lajoie, angle des rues Lajoie et Outremont, dans Outremont.

Sir Lomer Gouin adressera la parole, ainsi que M. P. R. Du Tremblay, l'honorable Rodolphe Lemieux, l'honorable Walter G. Mitchell, John Dillon, Mme A. N. Brodeur et autres.

Les dames sont spécialement invitées.

LISTE DES ASSEMBLEES DE SIR LOMER GOUIN

Sir Lomer Gouin, candidat libéral dans la division Laurier-Outremont, tiendra ses assemblées aux dates et endroits suivants :

Vendredi, 25 novembre (soir), Dames, salle Norman ou Hôtel de Ville Saint-Louis ; samedi, 26 novembre ; dimanche, 27 novembre (après-midi), Dames juives ; (soir), Messieurs juifs ; lundi, 28 novembre, Outremont-nord ou sud ; mardi, 29 novembre ; mercredi, 30 novembre, St-Jean de la Croix, Jardin de l'Enfance ; jeudi, 1er décembre, Hôtel de ville St-Louis ; vendredi, 2 décembre, Salle Norman (Anglais) ; samedi, 3 décembre ; dimanche, 4 décembre, St-Jean de la Croix (Juifs et Italiens).

VAUDREUIL-SOULANGES

Voici la liste des assemblées convoquées par M. Gustave Boyer, le candidat libéral :

26 Nov. — Samedi, Les Cèdres, 2 h. p.m.
27 Nov. — Dimanche, Vaudreuil, 2 h. p.m.
29 Nov. — Mardi, Pont-Chatéau, 2 h. p.m.
1er Déc. — Jeudi, St-Lazare, 2 h. p.m.
2 Déc. — Vendredi, Ste-Marthe, 2 h. p.m. ; vendredi soir, St-Rédempteur, 7.30 h.
4 Déc. — Dimanche, St-Télesphore, 2 h. p.m.

A chacune de ces assemblées, les adversaires de M. Boyer sont respectueusement invités.

POUR LES DAMES DE LA DIVISION SAINT-JACQUES, CE SOIR

Ce soir, à huit heures, il y aura assemblée spéciale pour les dames de la division Saint-Jacques. M. Fernand Rinfret, candidat libéral, fera une étude du "suffrage féminin" et des questions qui intéressent les dames en la présente élection. Il sera accompagné de MM. Irénée Vautrin, M.P.P., et Emile Massicotte.

L'assemblée aura lieu à l'ECOLE SALABERRY (angle Robin et Beaudry), l'école Garneau n'étant pas libre ce soir-là.

M. LAMARRE PEUT SE FAIRE ENTENDRE

Dans une petite salle du collège de Ste-Cunégonde, M. W. Lamarre, le "candidat" dans Westmount, a voulu tenir une assemblée. Quelques partisans ont attendu les auditeurs jusqu'à 8 heures 30 et, de vaine attente, l'assemblée s'est ouverte. Le candidat se croyait en famille, mais à surprise, même le premier orateur a dû parler au milieu du tumulte. Cette musique a forcément abrégé sa harangue.

Quand M. Lamarre a pris la parole les interruptions et les cris ont commencé. "Appuyez-vous, Meighen ! Appuyez-vous pour la conscription ! Quel est votre chef ?"

Un auditeur est sorti à ce moment et il a dit que le candidat conservateur n'a pu répondre aux questions embarrassantes.

Appuyez-vous Meighen ? Est-ce conscriptionniste ? Ne l'a pas dit, hier à Ste-Cunégonde, mais comme dans la chanson, les électeurs s'en doutent.

RESULTAT DU CONCOURS DE L'ACTION FRANCAISE

L'Action française a organisé son dernier concours dramatique. Elle donna comme sujet : "L'Anglomanie". Les concurrents, devaient dans une comédie montrer ce travers dont se rendent coupables quelques Canadiens-français et en indiquent les dangers.

Nous félicitons Mlle Magali Michèle et Mme Eva Côté, qui ont obtenu le premier et le troisième prix. Le premier a été décerné à Mlle Magali Michèle, et le troisième à Mme Eva Côté. Le deuxième a été décerné à Mlle Magali Michèle, et le troisième à Mme Eva Côté. Le deuxième a été décerné à Mlle Magali Michèle, et le troisième à Mme Eva Côté.

L'Action française, en plus de ce qu'elle a déjà fait et de ce qu'elle accompli présentement par sa revue, pas ses conférences, par tous ses autres travaux, fournit donc, par ce don généreux de \$250.00 une nouvelle preuve de l'intérêt qu'elle porte à la littérature canadienne.

A quand la représentation de ces deux pièces sur "L'Anglomanie" ?

LES ELECTIONS A LA FACULTE DE PHARMACIE

La mise en nomination des candidats aux différentes charges du conseil de la Faculté de Pharmacie a eu lieu hier. La lutte se fera autour de trois ou quatre charges seulement, tous les autres candidats ayant été élus par acclamation. La votation aura lieu lundi, le 28 novembre 1921.

A cet effet l'on a nommé le comité des élections qui est composé des membres suivants :

Adevis Martin, président ; Léopold Amyot, secrétaire, et Roland Mailhot, scrutateur. Les candidats sont : présidence, H. A. Levesque et Maurice Fontaine ; vice-présidence, Raoul Garneau et Jean Desmarais ; secrétaire, Armand Cabana (élu par acclamation) ; trésorier, Gérard Blais (élu par acclamation) ; commissaire-ordonnateur, Romeo Geoffroy (élu par acclamation) ; maître de chapelle, Lucien Lavalée (élu par acclamation) ; porte-drapeau, A. Drapeau (élu par acclamation) ; conseiller de 4e année, Paul Quintal (élu par acclamation) ; conseiller 3e année, Emile Lefebvre (élu par acclamation) ; conseiller 2e année, Desnoyers, Hubert Trudel et Philippe Chaping, conseiller 1re année, Henri Archambault (élu par acclamation).

LES AUDITEURS FUIENT LE CANDIDAT THEORET

(Dépêche spéciale) St-Vincent-de-Paul, 24. — L'assemblée convoquée par le candidat conservateur dans Leval-Deux-Montagnes, qui devait avoir lieu hier après-midi, à St-Vincent-de-Paul, n'a pu avoir lieu, faute de spectateurs. C'est à peine si une dizaine de fidèles des suiveurs de M. Théoret s'étaient rendus à l'assemblée. Devant un tel fiasco, le candidat bleu leva la séance.

A L'ALLIANCE FRANCAISE

La troisième réunion de l'Alliance Française aura lieu ce soir, 25 novembre, à 8 h., dans la grande salle de l'hôtel Ritz-Carlton. Le conférencier sera M. Galliard de Champris, docteur en lettres, qui parlera de : Un grand Seigneur dramaturge, Cuvil.

LE CONSULAT DE FRANCE AU CANADA

Quelques membres de la Chambre de Commerce ont été nommés pour la seconde classe au poste de consul général de France, à Montréal. Un de nos représentants a rencontré hier M. Marcel de Verneuil, consul de France, et l'a interrogé au sujet de cette nomination.

M. de Verneuil a déclaré que, d'après les dernières informations officielles reçues au consulat général, M. Naggar paraîtra pour la Canada avec une commission de consul général qui lui donnera, par conséquent, le rang et les prérogatives d'un consul général. Le fait est de nature à donner satisfaction aux plus exigeants, a dit M. de Verneuil, et ne laisse aucun doute sur les intentions du gouvernement de la République française, qui n'a jamais entendu diminuer sa représentation dans le Dominion.

M. E.D. BERTHAUME S'EST DESISTE

Dans les actions prises par M. Edouard Berthiaume, en annulation de la fiducie créée par son père, l'honorable Trefreil Berthiaume, contre "La Presse", secrétaire, M. Arthur Berthiaume, et contre M. Zénon Fontaine, M. Edouard Berthiaume a enregistré des désistements dans toutes ces actions avec dépens.

M. Pamphile R. Du Tremblay a été nommé fiduciaire de "La Presse", en remplacement de J. R. Mainville, décédé en mai dernier.

"LE PEUPLE TIENDRA COMPTE DE TOUS LEURS SCANDALES"

C'est ce que déclare, au cours d'une magnifique assemblée tenue, hier soir, à l'école Meilleur, le Dr Hermas Deslauriers, candidat libéral dans la division Sainte-Marie. — M. Ed.-Chs St-Père et les autres orateurs de la soirée sont aussi vivement applaudis pendant que la foule acclame le candidat.

En dépit du fait que trois candidats se disputent maintenant les honneurs du scrutin dans la division Sainte-Marie, une foule nombreuse et enthousiaste composée de plusieurs centaines d'électeurs de ce comté ne se sont pas moins rendus hier soir à l'école Meilleur où ils ont longuement acclamé le populaire candidat libéral, le Dr Hermas Deslauriers et les distingués orateurs qui l'accompagnaient.

Jamais, dans la division Ste-Marie on a vu, à l'approche d'une élection aussi importante, autant d'activité régner dans les cercles libéraux et si l'on en juge par les chaleureuses réceptions faites au Dr Deslauriers partout, ce dernier remportera sûrement le 6 décembre prochain, une des plus brillantes victoires qui aient encore été remportées dans son comté.

L'assemblée était présidée par M. l'échevin J. W. Riel et M. Ludger Archambault.

Dans une courte allocution, M. l'échevin Riel fit un bel éloge du Dr Deslauriers, auquel, au nom des citoyens de son quartier, il promit son appui le plus sincère, lui promettant de contribuer à la victoire qui maintenant lui est assurée.

L'échevin Riel a suivi depuis plusieurs années et avec attention tous les événements qui sont survenus à Ottawa surtout et c'est toujours lorsque les questions les plus délicates, les plus importantes furent à l'ordre du jour sur le parquet de la Chambre qu'il a pu apprécier hautement le travail accompli par le distingué député de Ste-Marie, dont l'éloquence et le patriotisme surprennent même ses adversaires les plus acharnés.

Il sait que le Dr Deslauriers s'est

toujours fait le défenseur des droits sacrés du peuple et que ses efforts ont toujours été faits dans le seul but d'améliorer le sort de ses concitoyens, ceux de sa division tout particulièrement.

Le candidat libéral fut l'objet d'une longue et chaleureuse ovation lorsqu'il se leva pour adresser la parole. Il débuta en passant d'abord en revue le travail qu'il a fait au parlement depuis qu'il détenait le mandat de Ste-Marie, pour démontrer aux applaudissements prolongés de l'auditoire, qu'il n'a jamais failli au devoir et que même dans les moments les plus difficiles, il fut sur la brèche, prêt à faire face à l'ennemi et à défendre les droits de ceux qu'il s'est toujours efforcé de représenter dignement.

Le Dr Deslauriers reprocha au gouvernement Meighen tous ses méfaits, dévoilant l'un après l'autre les scandales éclatants qui ont marqué le règne des Tories.

La question des chemins de fer fut celle qui procura au gouvernement Meighen l'occasion extraordinaire pour lui de non seulement accumuler la dette nationale, mais encore de protéger ses amis et de leur distribuer des cadeaux consistant en des millions que les Tories puisèrent dans les coffres publics, tel que le don de dix millions à M. Mann et MacKenzie.

Le Dr Deslauriers, après avoir cité les scandales de la démolition, de la manipulation des votes des soldats lors de l'élection de 1917, volée par les Tories, le scandale de la marine marchande qui a coûté au pays plus de 78 millions inutilement ; le scandale de la défranchissement de milliers d'élec-

tre colossal de 2,300 millions. Comme les Allemands, le gouvernement Meighen aime ce qui est colossal.

Il accuse le gouvernement d'avoir fait preuve d'incompétence flagrante. Ainsi, il avait institué un bureau à Londres au temps de la guerre où 2,000 hommes étaient employés. Au témoignage de M. Fraser, du bureau des statistiques, il y avait sur ce nombre 1,700 personnes incompétentes et inutiles qu'il aurait été mieux de laisser se promener dans les rues de Londres avec un salaire de \$10 par jour plutôt que de les garder dans le bureau.

Il a fait une brève histoire de l'achat du Nord-Canadien, achat qui nous a accablés d'une nouvelle dette de centaines de millions. Le gouvernement s'est prétendu obligé d'agir ainsi parce qu'il se voyait en état de perdre 275 millions en obligations, mais il ne déclare pas qu'il est obligé d'acheter les obligations de la Banque de Commerce au montant de 325 millions. Avec de telles dépenses, il n'y a pas de doute que le budget se boucle difficilement.

D'ailleurs, de quelque côté que l'on jette le regard, l'on n'aperçoit que les extravagances du gouvernement Meighen, et c'est un devoir pour les électeurs et les électrices de faire disparaître ce gouvernement le 6 décembre prochain. Il déclare en terminant que le gouvernement Borden-Meighen a commis une faute en accordant le suffrage féminin et qu'il s'en repentira chèrement. Il a fait un superbe éloge du parti libéral.

Mme A. Roy a fait le procès de l'administration Meighen. Son énumération des fautes commises par ce gouvernement a soulevé beaucoup d'intérêt, de même que ses spirituelles remarques sur les candidats indépendants.

Fernand Rinfret fit son entrée dans la salle vers ce moment. Une longue ovation salua son arrivée. Le Dr Denis reçut aussi sa part d'applaudissements. (A suivre à la page 7)

LA DIFFAMATION DANS LE COMTE D'HOCHELAGA

Les orateurs du candidat de M. Meighen veulent faire croire que leur homme est défenseur de nos droits. — M. St-Père veut parler avant tout à ses électeurs de qui il dépend.

La campagne de diffamation contre les candidats francs libéraux est commencée par les candidats de toutes couleurs à la Ballantyne.

Les premiers à inaugurer ce genre de lutte sont les orateurs qui accompagnent le candidat Aoyte dans le comté d'Hochelaga.

Ces faussaires de vérité chantent sur tous les tons qu'ils sont les seuls à vouloir sauver le Canada d'une nouvelle loi de conscription, etc., vu que le représentant du "bourreau" Meighen dans cette division a cru bon d'accepter le programme de son adversaire libéral pour sauver sa peau et son dépôt.

M. E. C. St-Père, le candidat franc libéral, a adopté pour ligne de conduite de parler à ses électeurs de qui il dépend avant tout et par-dessus tout, c'est avec conviction et franchise qu'il sait leur expliquer à chacune de ses assemblées quelle sera son attitude en Chambre au sujet de la conscription, des guerres de l'Empire, de la marine de guerre, des syndicats catholiques, etc., dont M. Aoyte (toujours le candidat de M. Meighen) veut se couvrir pour se faire élire.

M. St-Père invite son adversaire à envoyer des photographes à ses assemblées, car il ne craint pas la reproduction de ses paroles dans tous les journaux du pays.

M. St-Père est un patriote qui fut toujours de l'avant pour défendre ses compatriotes, et son courage pour la revendication des droits des Canadiens-français et de la langue française s'est affirmé à maintes reprises, notamment à Toronto, où il fut devant une assemblée composée d'orateurs francs faire adopter ses vœux au sujet des droits du français.

Et c'est à cet homme que les protégés du "bourreau" de la province de Québec veulent s'attaquer. Leur rage frapper cette fois à faux, car les protestations se font entendre de toutes parts.

Hier après-midi à l'assemblée des dames de Duvernay et hier soir au Parc Frontenac le candidat libéral a démenti tous ceux qui médisent du parti libéral et de son représentant dans la présente lutte.

Ce soir à l'ancien hôtel de ville DeLorimier, le candidat libéral d'Hochelaga montrera sous quel jour véritable il faut noter les amis du candidat de M. Meighen.

S'attaquer au patriotisme et à la droiture d'intentions de M. St-Père est faire insulte à la race qui l'a vu à l'oeuvre depuis vingt-cinq ans dans l'intérêt de tout ce qui nous est cher.

Electeurs du comté d'Hochelaga, veillez aux trucs de nos adversaires.

QUE FAUT-IL PENSER DES CANDIDATS INDEPENDANTS?

ILS ONT L'APPUI DE M. MEIGHEN

(Déclaration de M. Arthur Lalonde, organisateur en chef du parti Meighen, au "Star" de Montréal, le 8 novembre 1921) :

"Dans pratiquement chaque comté de la province de Québec, des candidats ont été choisis pour s'opposer au parti libéral et ils ont commencé leur campagne."

"DANS NOMBRE DE CAS, ILS BRIGUENT LES SUFFRAGES SOUS NOTRE ETIQUETTE, MAIS DANS D'AUTRES, ILS PREFERENT GARDER LEUR INDEPENDANCE SUR LES QUESTIONS SECONDAIRES, TELLES QUE LA CONSCRIPTION. Le point important, cependant, c'est qu'ils appuient le gouvernement Meighen sur les questions financières et du tarif, — de fait ils sont avec le gouvernement Meighen sur les importantes questions du jour."

"Plusieurs peuvent briguer les suffrages à titre de fermiers ou d'indépendants, mais ils sont dans cette lutte POUR BATTRE LES CANDIDATS LIBERAUX et, à ce titre, ILS ONT L'APPUI DU PARTI NATIONAL-LIBERAL-CONSERVATEUR."

LE GROS MONTY CONTINUE DE SE CONDUIRE EN VRAI GOUJAT

Malgré l'ordre du curé de St-Timothée et du directeur du collège de ne pas tenir de réunion contradictoire dans la salle louée à M. Papineau, il s'empare de cette salle. — Mais il doit parler devant des bancs vides. — M. Papineau tient deux assemblées et est acclamé.

(Spécial au "Canada") Valleyfield, 24. — Le haut poste de ministre qui était si prisé au temps heureux et sociable de sir Wilfrid Laurier, ne semble plus maintenant qu'un sujet de mépris. Autrefois, — et cependant ce n'est pas si vieux, — un membre du cabinet était l'objet de la considération de tous ses compatriotes et quand venait le temps de faire renouveler son mandat, un ministre n'avait qu'à se présenter devant ses mandats, exposer son administration de quatre années pour être, le plus souvent, réélu sans aucune opposition.

Les choses sont bien changées aujourd'hui. Ce que tous les hommes politiques recherchaient autrefois, comme couronnement de leur carrière politique, n'est considéré que comme simple expédient par ceux qui font croire qu'ils représentent Québec aux côtés du "bourreau" du pays, suivant l'expression bien connue de l'un des amis de M. Meighen.

M. Monty, dernier récipiendaire, à qui on ait demandé d'accepter un portefeuille dans le cabinet anticonadien de M. Meighen, est l'un de ceux qui n'ont jamais connu ce que le titre d'honorable comportait de dignité et d'honneur. La campagne actuelle qu'il conduit dans le comté de Beauharnois le prouve amplement, et les procédés auxquels il a recours sont une indignation considérable parmi la population sage et réfléchie de notre comté.

M. Monty oublie que le titre d'honorable qu'il a probablement recherché l'oblige à se présenter devant les électeurs comme un homme politique influent et non comme un politicien l'avidité de créer de la sensation et du tapage organisé. C'est autre n'a pas le droit de se conduire comme il le fait, fuir l'adversaire, quand il le rencontre, organisant une

clique chargée d'interrompre son discours. Cette manière d'agir du crétaire d'Etat l'abaisse au lieu d'élever et tous les électeurs comprennent de cette façon la campagne d'agressive et ignoble qu'il mène dans notre comté.

M. Monty sait bien qu'il a été le dernier des conservateurs à assumer les responsabilités qui découlent de l'administration néfaste et déshonorante de M. Meighen. Il sait bien qu'aucun conservateur consciencieux des intérêts de son pays et soucieux de l'honneur de la race canadienne française ne s'est jamais entré dans le cabinet de M. Meighen. Et parce qu'il sait tout cela, parce qu'il sait qu'il est considéré comme un traître et comme un vil esclave de ce déshonneur de notre province et de notre race, il a recours à des arguments aussi bas que l'honneur qu'il a voulu rechercher.

L'incident de Saint-Stanislas, si on peut appeler cela un incident, a soulevé le mépris autour de sa candidature. Organiser une clique de booziers pour avoir raison de son adversaire et des électeurs qui sont favorables à ce dernier, voilà qui ne s'est pas vu depuis longtemps de la part d'un homme qui prétend avoir réhaussé le niveau de la race en acceptant d'entrer dans le cabinet de la nation d'elle elle exclue.

La force primera la raison, voilà l'argument auquel M. Monty a recours, ne pouvant défendre toutes les ignominies du ministre Meighen dont il a accepté, en dernier essai, de partager le déshonneur public. C'est insulter à l'intelligence de l'électeur que de prétendre ainsi s'accaparer un mandat. Nous ne sommes pas en pays de kaiserisme et le gros Monty pour agir comme un petit kaiser qui se résout à tromper personne et surtout à intimider personne. Les électeurs le rencontreront, organisant une

M. S. W. JACOBS EST BIEN LE CANDIDAT DU PARTI LIBERAL

A la suite de certaines déclarations d'un autre candidat l'hon. M. King envoie à M. Jacobs un télégramme dans lequel il lui déclare qu'il reconnaît sa candidature comme celle du parti libéral.

Le Dr Cartier, un des candidats, en la présente élection, dans la division Georges-Etienne Cartier, se fait passer, auprès des électeurs, nous affirmant, comme le candidat du parti libéral. Tous les électeurs savent que le candidat du parti libéral est M. S. W. Jacobs, le député sortant de charge qui a si bien représenté les électeurs de la division Georges-Etienne Cartier, au cours du dernier parlement.

Afin de faire disparaître toute équivoque et de bien aviser les électeurs qui auraient pu être induits en erreur, l'honorable Mackenzie King a adressé à M. S. W. Jacobs un télégramme dans lequel il reconnaît M. Jacobs comme le candidat officiel du parti libéral. Voici quelle est la teneur de ce télégramme :

M. S. W. Jacobs, Montréal, Québec. J'apprends qu'un des autres candidats dans votre division prétend avoir mon appui et mon support dans la présente lutte. S'il en est ainsi, j'espère que vous démenterez énergiquement cette non-affirmation. Je n'ai jamais promis mon appui à un autre candidat qu'à celui officiellement choisi par la convention libérale, et c'est vous-même. Vous seul de tous les candidats, dans la division Georges-Etienne Cartier, êtes considéré par moi comme le candidat officiel du parti. J'espère et j'ai confiance que vous retourneriez au Parlement comme représentant de la division Georges-Etienne Cartier, avec une écrasante majorité. Le pays ainsi que votre division ont grandement besoin de votre présence à la Chambre des Communes.

Signé : W. L. Mackenzie King. Ce télégramme remet les choses au point. De fait, les électeurs l'avaient compris d'avance, car M. S. W. Jacobs, qui a toujours été populaire dans la division depuis qu'il remplit la charge de député, a inauguré sa campagne par de nouveaux succès et il est certain qu'il sera élu.

A la manière dont M. Jacobs pour-

PLACEZ VOS ASSURANCES FIU DANS LA COMPAGNIE UNION ASSURANCE SOCIETY (LIMITED, LONDRES, ANG.)